



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail – Justice – Solidarité

**MINISTERE DU PLAN**

**DIRECTION NATIONALE  
DE LA STATISTIQUE**

**gtz**

Coopération Technique Allemande

**LES METADONNEES DES INDICATEURS  
DE SUIVI-EVALUATION DE LA STRATEGIE  
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SRP)  
EN GUINEE**

Document de Travail

Consultant: Mamadou CAMARA  
Secrétariat Permanent de la SRP

Contact: [dalabaya@yahoo.fr](mailto:dalabaya@yahoo.fr)

Conakry, le 15 avril 2005

## Sommaire

Liste des abréviations	4
Contexte	5
Objectif de l'étude	5
Méthodologie de l'étude	6
Difficultés liées au suivi-évaluation de la SRP	6
Perspectives pour le développement du système de suivi-évaluation de la SRP	6
1 Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	8
2 Recettes non minières en pourcentage du PIB	9
3 Déficit budgétaire hors dons (base engagement) en % du PIB	11
4 Taux d'inflation moyen	13
5 Taux d'inflation glissant	15
6 Part du déficit budgétaire financée par la Banque Centrale	16
7 Croissance du PIB / tête par an	17
8 Taux d'investissement public	19
9 Taux d'investissement privé	20
10 Routes Nationales en bon état	21
11 Nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues	23
12 Nombre de kilomètres de pistes rurales construites	24
13 Taux de croissance du secteur agricole	25
14 Taux de couverture vaccinale du cheptel (péri pneumonie bovine)	27
15 Part des exportations agricoles dans les exportations totales	28
16 Taux de chômage	29
17 Taux d'accès à l'électricité	31
18 Ménages utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage	32
19 Taux brut de scolarisation primaire	33
20 Taux brut de scolarisation secondaire	35
21 Taux net de scolarisation primaire	36
22 Taux net de scolarisation secondaire	38
23 Rapport élèves par maître dans le primaire	39
24 Nombre de salles de classes nouvellement construites	41
25 Taux d'alphabétisation des adultes	43
26 Rapport filles / garçons au primaire	45
27 Rapport filles / garçons au secondaire	47
28 Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes	49
29 Taux de prévalence du paludisme	50
30 Taux de mortalité infantile	52
31 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	53
32 Taux de couverture vaccinale BCG	54
33 Taux de couverture vaccinale DTCP3	55
34 Taux de couverture vaccinale VAR	57
35 Taux de couverture vaccinale VAA	58
36 Taux de couverture vaccinale VAT 2+	59
37 Taux de mortalité maternelle	60
38 Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	61
39 Pourcentage d'enfants de moins 5 ans présentant une insuffisance pondérale	62
40 Nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels	63
41 Nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels	64
42 Taux de prévalence du VIH / SIDA	65
43 Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	67
44 Ménages ayant accès à une source d'eau potable	68
45 Nombre de forages réalisés	69
46 Nombre de puits réalisés	70
47 Nombre de sources d'eau aménagées	71

48	Proportion des CRD sans caisse de crédit et d'épargne	72
49	Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national	74
50	Nombre de commissariats de proximité créés	75
51	Nombre d'organisations de la société civile créées	76
52	Incidence de la pauvreté monétaire	77
53	Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique (pauvreté extrême)	79
54	Proportion de la population disposant moins d'un dollar par jour (PPA)	80
55	Profondeur de la pauvreté	81
56	Indice de GINI	83
Annexe 1	Les termes de références	85
Annexe 2	Notes méthodologiques	87
Annexe 3	Liste des principales personnes contactées	88

## Liste des abréviations

<b>AN</b>	Assemblée Nationale
<b>BCG</b>	Bacille de Calmette et Guérin (tuberculose)
<b>BCRG</b>	Banque Centrale de la République de Guinée
<b>BEP</b>	Bureau d'Études et de Planification
<b>CNLP</b>	Comité National de Lutte contre le Paludisme (au MS)
<b>CNLS</b>	Comité National de Lutte contre le SIDA (à la Primature)
<b>DB</b>	Direction des Banques (à la BCRG)
<b>DC</b>	Direction de la Comptabilité (à la BCRG)
<b>DCN</b>	Direction de la Comptabilité Nationale (à la DNS)
<b>DD</b>	Direction de la Démographie (à la DNS)
<b>DGPN</b>	Direction Générale de la Police Nationale
<b>DME</b>	Direction Méthodologique de l'Enquête (à la DNS)
<b>DNB</b>	Direction National du Budget (au MEF)
<b>DNE</b>	Direction Nationale de l'Élevage (au MAE)
<b>DNGR</b>	Direction Nationale de Génie rural (au MAE)
<b>DNP</b>	Direction Nationale du Plan (au MP)
<b>DNS</b>	Direction Nationale de la Statistique (au MP)
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>DSV</b>	Direction des Services Vétérinaires (à la DNE)
<b>DTCP</b>	Distérit -Tétanos- Coculus - Polyomelythe
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EIBC</b>	Enquête Intégrale Budget Consommation
<b>EIBEP</b>	Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté
<b>MAE</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
<b>MATD</b>	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
<b>MEPU-EC</b>	Ministère de l'Éducation Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique
<b>MP</b>	Ministère du Plan
<b>MS</b>	Ministère de la Santé
<b>Msec</b>	Ministère de la Sécurité
<b>MTP</b>	Ministère des Travaux Publics
<b>PEV</b>	Programme Élargi de Vaccination
<b>PNRSS</b>	
<b>PPTE</b>	Pays pauvre très endetté
<b>PROGRES</b>	Programme de Gestion des Ressources en Eau Souterraine
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SACCO</b>	Service d'Appui aux Coopératives et Coordination des ONG (au MATD)
<b>SAF</b>	Service Administratif et Financier (à l'AN)
<b>SEEG</b>	Société d'Exploitation des Eaux de Guinée
<b>SEPR</b>	Suivi Evaluation des Projets Routiers (au BEP / MTP)
<b>SIP</b>	Section Indice de Prix (à la DNS)
<b>SMF</b>	Services des Micro Finances (à la DB/BCRG)
<b>SNAPE</b>	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
<b>SRP</b>	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>SP-SRP</b>	Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>SSP</b>	Service Statistiques et Planification (au MEPU-EC)
<b>SSSI</b>	Service Statistiques Sanitaires et Informatiques (au MS)

## Contexte

La problématique du Suivi et évaluation de la SRP est au cœur des préoccupations du Secrétariat permanent de la SRP (SP-SRP) et de ses partenaires nationaux et internationaux.

En effet, le DSRP final a été adopté par le Gouvernement en janvier 2002 et approuvé par le FMI et la Banque Mondiale en juillet 2002. A cet égard, il constitue aujourd'hui le cadre unique d'intervention aussi bien du Gouvernement que de nos partenaires au développement.

Conformément à ses attributions, le suivi de la mise œuvre de la SRP est assuré par le Secrétariat Permanent de la SRP.

Le groupe thématique suivi-évaluation, installé dans ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2002, est constitué de trois commissions à savoir:

- Commission Macro et secteurs porteurs de croissance,
- Commission Services sociaux de base et
- Commission Gouvernance et renforcement des capacités

Chargé du suivi-évaluation de la SRP, il est composé de représentants des départements ministériels, des partenaires au développement, des institutions républicaines et la société civile. Ce groupe a élaboré un rapport (no. 001) sur les 123 indicateurs de la SRP qui fut publié le 15 septembre 2003 à suite d'un atelier national. Plusieurs propositions y ont été faites pour améliorer le contenu du rapport sur les indicateurs.

Par ailleurs, pour permettre une meilleure connaissance des indicateurs, le groupe thématique suivi évaluation, avec l'appui financier du PNUD, a en outre élaboré un rapport sur les métadonnées des indicateurs de la SRP au mois d'octobre 2004. Cette étude fut suivie par la création de la Cellule Technique Pauvreté en appui au groupe thématique suivi-évaluation.

L'élaboration des métadonnées a mis à nu les faiblesses des services statistiques qui éprouvent beaucoup de difficultés à satisfaire les besoins en informations chiffrées nécessaires pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et la mesure de l'impact des politiques économiques et sociales et notamment des politiques de lutte contre la pauvreté.

Constatant ces faiblesses, la Cellule Technique du SP-SRP et la GTZ ont, en se focalisant sur le DSRP, le premier rapport sur les métadonnées et le rapport no 001 du groupe thématique suivi-évaluation, élaboré une analyse approfondie et objective des 123 indicateurs en tenant compte des références, de la typologie, de la périodicité définie dans le premier rapport, mais en ne considérant que la désagrégation nationale. Cet exercice a permis de réduire le nombre d'indicateurs à 56 et de mieux définir les forces et faiblesses des indicateurs clés retenus.

## Objectif de l'étude

L'étude présente vise à élaborer des métadonnées sur les 56 indicateurs proposés pour le suivi et évaluation de la SRP; c'est-à-dire, à fournir des informations claires et précises sur des éléments permettant de comprendre mieux les indicateurs retenus et leurs diverses dimensions: le contexte, les données de base, la méthodologie de calcul de l'indicateur, le mode de diffusion de l'indicateur, les difficultés liées à son calcul, les perspectives d'amélioration, les commentaires et les contacts (personnes responsables). Par ailleurs, l'étude présente veut apprécier la pertinence et la fiabilité des indicateurs; élaborer un

tableau de bord pour les 56 indicateurs sur un horizon couvrant la période 1997- 2004; et préparer des diapos pour présentation sur le contenu du rapport.

### **Méthodologie de l'étude**

L'étude a été réalisée par un consultant national relevant de la Cellule Technique du SP-SRP, ce dernier a bénéficié de l'encadrement d'un consultant international qui relève de l'autorité de la coopération allemande. Elle s'est appuyée principalement sur les documents mis à sa disposition par le SP-SRP et les différents départements ministériels, les directions nationales et services impliqués dans la production des indicateurs; et les interviews ou discussions accordées par ceux-ci. Pour ce faire, le consultant s'est rendu dans tous les services associés à cet effet, ce du 17 novembre 2004 à 18 février 2005.

L'orientation de la rédaction du rapport présent a été guidée par le Consultant international, Dr. James Bennett, de l'Université de Cologne, Allemagne.

Concernant les indicateurs, en tenant compte de la référence, de la périodicité, de la typologie, de l'objectif et la désagrégation, nous avons essayé de fournir des informations claires et précises sur des éléments aussi importants que le contexte de l'indicateur, les données de base, la méthodologie de calcul, le mode de diffusion, les difficultés, les perspectives d'amélioration, les commentaires et le contact.

### **Difficultés liées au suivi-évaluation de la SRP**

Les principales difficultés liées au suivi-évaluation de la SRP sont inhérentes aux faiblesses constatées au niveau du Système National de Statistique qui peuvent se résumer comme suit:

- Cadre institutionnel inadéquat qui se traduit notamment par l'absence de coordination et de programmation des activités statistiques, et
- Insuffisances des ressources humaines et des moyens matériels et financiers.

Ainsi, les principales difficultés liées au système de suivi-évaluation sont les suivantes:

- La non valorisation des structures administratives impliquées dans la production statistique,
- Manque d'harmonisation des procédures de suivi-évaluation des programmes et projets de réduction de la pauvreté,
- Manque de standard d'évaluation au niveau national,
- Nombre élevé d'indicateurs pour un meilleur suivi,
- Difficulté de produire des indicateurs fiables,
- Difficulté financière pour assurer le suivi-évaluation régulier de la SRP,
- Non opérationnalisation des structures déconcentrées de suivi-évaluation,
- Manque de salles de documentation ou de conservation.

### **Perspectives pour le développement du système de suivi-évaluation de la SRP**

La nécessité de disposer d'un dispositif performant de suivi-évaluation est mise en exergue au regard des multiples sollicitations pour le suivi-évaluation de la SRP et des OMD. Ainsi, en l'absence d'un Schéma Directeur de la Statistique, les priorités à court terme devraient être les suivantes:

- Considérer le développement de la statistique comme un axe stratégique dans le second DSRP,
- Doter la Cellule Technique des moyens financiers lui permettant de jouer pleinement son rôle d'observatoire de la pauvreté,

- Limiter le nombre d'indicateurs clés à une soixantaine au plus,
- Rendre opérationnelles les cellules techniques régionales et communales après l'affinement des DSRP régionaux,
- Elaborer un standard d'évaluation,
- Doter la Cellule Technique d'une bibliothèque,
- Pérenniser l'organisation des enquêtes qualitatives (périodicité de deux ans au plus) pour un meilleur suivi de la SRP, et
- Renforcer les capacités humaines des services sectoriels de statistiques.

A moyen terme, les priorités seraient de doter le pays d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique ou d'un schéma directeur.

Mamadou CAMARA  
Conakry, avril 2005

## 1 Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services

REFERENCE: OMD	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: SRP (divers)	SERVICE PRODUCTEUR: MP, DNP	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

DSRP (janvier 2002), §167: «En dépit du caractère concessionnel de la dette et des rééchelonnements négociés au sein du Club de Paris (six au total), le pays est confronté à de sérieuses difficultés de gestion de sa dette. Une bonne partie des ressources budgétaires et revenus en devises du pays est consacrée au paiement du service de la dette. En raison de cette situation, la Guinée a été déclarée éligible à l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés).»

### DONNEES DE BASE

Fiche de déclaration à la Douane des biens à l'exportation  
Fiche de déclaration à la BCRG des biens à l'exportation  
Les déclarations aux frontières ouvertes des exportations informelles  
La lettre de paiement des services de la dette

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Avant d'indiquer la formule, nous allons définir les agrégats qui rentrent dans le calcul de cet indicateur.

**Le service de la dette** est l'ensemble des paiements d'intérêts et de remboursements du principal effectués en devises, biens ou services, afférents aux dettes extérieures publiques, aux emprunts garantis par l'Etat et aux dettes privées non garanties.

**Les exportations de biens et services** représentent l'ensemble des biens et services produits dans l'économie et vendus à l'étranger. Ils demeurent l'un des emplois de la production nationale. Les données sur les exportations devraient être fournies par la Direction Nationale de Statistique, la Direction Nationale de la Douane.

Ainsi, **le service de la dette en pourcentage des exportations de biens et service**, est la part des ressources d'exportation consacrée au paiement du service de la dette.

La formule de calcul est: 
$$z_t = \frac{TSD_t}{TExp_t} * 100$$

Où,  $TSD_t$  = Total service de la dette en année t;  $TExp_t$  = Total des exportations de Biens et services en année t

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur du pays; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) concernés à fournir des informations;  
Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs.  
Rendre l'échantillon plus exhaustif en faisant des enquêtes à l'intérieur

### COMMENTAIRES

L'écart entre les données du cadrage économique et celles du Rapport Economique et Social reste à expliquer.

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005)



## 2 Recettes non minières en pourcentage du PIB

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: I.A.1	SERVICE PRODUCTEUR: MP, DNP et MP, DNS	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

Le secteur non minier figure dans le Tableau 7 du DSRP («prévisions financières à moyen terme»). Selon ce tableau, les recettes de l'Etat issues de ce secteur vont plus que doubler durant la période 2000-2004, grâce surtout à la forte augmentation attendue des recettes non fiscales.

### DONNEES DE BASE

Documents financiers et comptables des sociétés et quasi-sociétés;  
Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP;  
Tableau des Opérations Financières de l'Etat.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le PIB** est une mesure de la production nationale. C'est l'ensemble des biens et services produits au cours d'une période, en général l'année, par l'ensemble des unités institutionnelles du pays et faisant l'objet d'emploi final. Il est calculé selon trois optiques: une optique production, une optique dépenses et une optique revenu.

**Optique production:**  $PIB_t = \sum VA_t$  ( $VA_t$  = valeur ajoutée en année t)

**Optique de dépense:**  $PIB_t = C_t + FBCF_t + \partial S_t + (Exp_t - M_t)$  Où  $C_t$  = Consommation finale;  $FBCF_t$  = Formation Brute de Capital Fixe;  $\partial S_t$  = variation de stock,  $(Exp_t - M_t)$  = balance commerciale.

**Optique de revenu:**  $PIB_t = RS_t + EBE_t + TP_t$

$RS_t$  = Les rémunérations;  $EBE_t$  = excédents bruts d'exploitations;  $TP_t$  = les impôts.

**Les recettes non minières** sont constituées de toutes les recettes de l'Etat tirées des secteurs non miniers. **Les recettes non minières** en pourcentage du PIB sont égales au rapport des recettes non minières au PIB. Elles mesurent le poids du secteur non minier dans l'économie nationale. La formule

de calcul:  $\pi_t = \frac{RNM_t}{PIB_t} * 100$  où  $RNM_t$  = recettes non minières.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

### COMMENTAIRES

La qualité et la fiabilité des données sur cet indicateur posent problème. Nous constatons une différence entre les PIB calculés à la Comptabilité Nationale et celui trouvé au niveau du Cadrage macroéconomique, ce qui engendrerait des différences selon que l'indicateur est calculé à la Comptabilité ou au Cadrage macroéconomique.

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005) et Hadja Aminatou DIALLO (janvier 2005)

### 3 Déficit budgétaire hors dons (base engagement) en % du PIB

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: I.A.1	SERVICE PRODUCTEUR: MP, DNP et MEF, DNB	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

DSRP (janvier 2002), §145: «A moyen terme, les principaux objectifs macro-économiques et financiers du nouveau programme sont de ...faire baisser le déficit budgétaire global (base engagements, dons exclus) de 5,4 à 1,3% du PIB entre 2000 et 2005; ...» Plusieurs mesures complémentaires sont prévues dans ce domaine, notamment: «La limitation du financement bancaire du déficit budgétaire afin d'élargir les possibilités de financement en faveur du secteur privé (à l'horizon 2003, le financement bancaire du déficit budgétaire ne devra pas excéder 10% des recettes fiscales de l'exercice précédent, contre un taux plafond fixé actuellement à 20%).» (§158).

#### DONNEES DE BASE

Documents financiers et comptables des sociétés et quasi-sociétés;  
Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP;  
Tableau des Opérations Financières de l'Etat.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le déficit budgétaire est l'excédent des dépenses définitives sur les recettes définitives. Sur la base du TOFE entendu par-là, Tableau des Opérations Financières de l'Etat, le solde est calculé de 4manières:

- 1. *Solde base engagements* = recettes totales (fiscales+non fiscales)+Dons- Dépenses totales ( dettes+traitements et salaires+achats de biens et services+subventions et transferts +dépenses d'investissement ( Budget national du développement) +investissements financiers).
- 2. *Solde base engagements hors dons*= recettes totales (fiscales+non fiscales) - Dépenses totales (dettes +traitements et salaires+achats de biens et services+subventions et transferts +dépenses d'investissement (Budget national du développement) +investissements financiers).
- 3. *Solde base caisse*= solde base engagements ± (arriérés de paiements intérieurs et extérieurs).
- 4. *Solde primaire*= Recettes (fiscales et non fiscales) - Dépenses courantes+Dépenses d'investissement BND (hors financement extérieur)
- Le déficit correspond à un solde négatif.

Le déficit budgétaire base engagements hors dons en % PIB est le rapport du déficit budgétaire base engagement hors dons au PIB. Il exprime la part du déficit budgétaire calculé selon le solde base engagement sans tenir compte les dons, dans le PIB. Formellement on trouve:

$$\xi_t = \frac{DB_{ENGt}}{PIB_t} * 100 \quad \text{Où } DB_{ENGt} = \text{déficit budgétaire base engagement hors dons}$$

PIB<sub>t</sub> = Produits Intérieurs Bruts de l'année t.

#### DONNEES DE BASE

Documents financiers et comptables des sociétés et quasi-sociétés  
Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP  
Tableau des Opérations Financières de l'Etat

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

**COMMENTAIRE**

Des résultats différents peuvent être obtenus selon que le PIB est calculé à la DNS ou DNP

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005)

#### 4 Taux d'inflation moyen

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Mensuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.A.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MP, DNS, SIP	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

##### CONTEXTE

La forte pertinence de l'inflation pour le bien-être des populations, surtout pour les couches défavorisées, est bien reconnue dans DSRP. Citons ici deux passages clés: (a) §145: «A moyen terme, les principaux objectifs macro-économiques et financiers du nouveau programme sont de ... faire baisser le taux d'inflation de 7% en 2001 à 3,5% à l'horizon 2005; ...» (b) §157: «La maîtrise de l'inflation et la mise en place d'une politique de change favorable à la compétitivité et à la dynamique de l'économie nationale sont des éléments essentiels de la politique de stabilisation macro-économique. La réalisation de l'objectif de 4% comme taux d'inflation en moyenne annuelle procède de l'utilisation d'instruments indirects de contrôle de liquidités, notamment les réserves obligatoires et les adjudications de bons du trésor. En terme d'impact sur la pauvreté, elle assure les populations pauvres contre la perte de leur pouvoir d'achat et favorise des meilleures anticipations dans la gestion de l'activité économique et financière.» Note: La DNS a récemment introduit une nouvelle méthodologie de calcul de l'indice des prix au consommateur (consumer price index, CPI), conformément aux pratiques actuelles dans les pays membres de la CEDEAO. Cet ajustement n'est pas encore pris en compte dans la présentation du rapport sur les métadonnées.

##### DONNEES DE BASE

Relevés des prix à la consommation (variétés hétérogènes);  
Relevés des prix à la consommation (variétés homogènes);  
Bulletin mensuel de l'Statistique sur l'Indice des Prix à Consommation.

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

L'inflation est la hausse généralisée et continue du niveau général des prix des biens et services. La mesure de l'inflation est relativement complexe. Malgré leurs défauts et leurs insuffisances, les indices de prix servent de mesure au phénomène inflationniste. Il s'agit en particulier des indices des prix à la consommation. Pour le calcul de cet indicateur, la formule utilisée est celle de Laspeyres des prix dont les pondérations sont celles de la période de base et les quantités fixes pour la durée de l'indice. (Voir Annexe Technique).

Depuis deux ans, la DNS a mis en place le projet de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) avec l'assistance technique d'AFRISTAT. Ce projet important vise à élucider les décisions de politiques économiques et monétaires, en particulier dans les objectifs de lutte contre l'inflation et pour la stabilité monétaire. Cet indicateur est de qualité et, est reconnu par les institutions internationales régionales, notamment AFRISTAT, UE, le FMI et la BM.

**Les pondérations:** L'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages avec module Budget-Consommation de 1994/1995, a permis d'établir des pondérations détaillées à partir d'une enquête de 1400 ménages, et déterminé une période de référence. C'est sur la base de cette période de référence que l'indice de consommation est calculé pour la ville de Conakry. Par ailleurs, les résultats de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP-2002/2003) permettront d'actualiser ces pondérations.

**Echantillon de biens et services:** la collecte des données entrant dans le calcul de nouveaux indices des prix à la consommation se fait sur un échantillon plus large et dynamique. En effet, le nombre de variétés suivies est beaucoup plus important (312) que pour l'ancien indice (160). Ces variétés couvrent un champ plus large sur le plan de Consommation (105 postes). Toutes les fonctions de consommation sont représentées par des produits, ce qui n'est pas le cas dans l'ancien indice. De nouveaux postes ont été ainsi représentés; les postes non retenus dans l'IHPC présentent un poids faible dans la consommation des ménages ou posent des difficultés de suivi des prix des biens et services. L'échantillon des variétés de l'IHPC est flexible, car il s'adapte dans le temps à la disparition des variétés ou de l'apparition de nouvelles variétés de produits. Aussitôt, un prix de base est calculé, au moyen du logiciel CHAPO, sans ambiguïté pour le nouveau produit.

**Echantillon de points de vente:** l'observation des prix pour la confection d'un IHPC se fait sur 364 points de vente bien répartis dans la capitale. La répartition des points de vente tient compte de

l'importance de ces points de vente dans l'approvisionnement des ménages avec une classification par type. Ainsi, les loyers sont suivis au niveau de 30 logements de différents types.

**Nombre de relevés:** Par mois on effectue 3207 relevés contre 1300 pour l'ancien indice. Chacune des variétés homogènes fait l'objet de 30 observations mensuelles, alors que les produits manufacturés (variétés hétérogènes) font l'objet d'au moins de 4 relevés, excepté des tarifs qui sont observés une fois le mois. On note 10 relevés par variétés quel que soit le type.

**Formule de calcul:** Par mois un indice de prix à la consommation moyen est calculé. Les douze indices de prix moyens mensuels servent de base pour le calcul de l'indice de prix moyen annuel.

$$IPMA = \sum_{i=1}^{12} \frac{IPMmi}{12} \quad \text{Où } IPMmi = \text{indice de prix à la consommation moyen du mois } i$$

IPMA= indice de prix à la consommation moyen annuel.

#### **MODE DE DIFFUSION**

Ministère du Plan/ DNS: Bulletin Mensuel de statistique février 2005, Conakry

#### **DIFFICULTES**

**Production:** la section des prix éprouve d'énormes difficultés dans la production et publication de l'indice de prix à la Consommation. Ces difficultés sont:

Insuffisance de personnel compétent pour le calcul des indicateurs:

Manque de prime pour assister les agents en charge de la collecte des données sur les différents points de vente

**Diffusion:** Problème financier pour l'achat des fournitures de bureau (papiers et de tonner imprimante) et réparation des différentes pannes de micro-ordinateur ou d'imprimante.

#### **PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Calculer un indice de prix à la consommation ne ce reste que pour les grandes villes du pays afin d'obtenir un indice au niveau national.

**Contact:** Lansana FOFANA (13 décembre 2004)

## 5 Taux d'inflation glissant

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Mensuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.A.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> DNS, SIP	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Voir indicateur Numéro 4

### DONNEES DE BASE

Relevés des prix à la consommation (variétés hétérogènes);  
Relevés des prix à la consommation (variétés homogènes);  
Bulletin mensuel de l'Statistique sur l'Indice des Prix à Consommation.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Voir indicateur Numéro 4.

**Formule de calcul:** Par mois un indice de prix à la consommation glissant est calculé. Les douze indices de prix glissants mensuels servent de base pour le calcul de l'indice de prix glissant annuel.

$$IPG_{mi} = \frac{IPM_{mi} \quad t}{IPM_{mi} \quad t-1} \quad \text{Où } IPM_{mit} = \text{indice de prix à la consommation moyen du mois } i \text{ de l'année } t.$$

**IPG<sub>mi</sub>**= indice de prix à la consommation glissant du mois i.

**IPGA**= indice de prix à la consommation glissant annuel, avec:

$$IPGA = \sum_{i=1}^{12} \frac{IPG_{mi}}{12}$$

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: Bulletin Mensuel de statistique février 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**Production:** la section des prix éprouve d'énormes difficultés dans la production et publication de l'indice de prix à la Consommation. Ces difficultés sont:

Insuffisance de personnel compétent pour le calcul des indicateurs:

Manque de prime pour assister les agents en charge de la collecte des données sur les différents points de vente

**Diffusion:** Problème financier pour l'achat des fournitures de bureau (papiers et de tonner imprimante) et réparation des différentes pannes de micro-ordinateur ou d'imprimante.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Calculer un indice de prix à la consommation ne ce reste que pour les grandes villes du pays afin d'obtenir un indice au niveau national.

### COMMENTAIRES

L'appui du Gouvernement et des bailleurs de fonds à la section Indice des prix serait salutare pour une meilleure continuation du projet IHPC et d'extension de la couverture géographique.

Cet indicateur ne figure pas dans le DSRP, alors il est recommandé de le supprimer.

**Contact:** Lansana FOFANA (13 décembre 2004)

## 6 Part du déficit budgétaire financée par la Banque Centrale

<b>Référence:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Input	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.A.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> BCRG, DC	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Cet indicateur ne joue aucun rôle explicite dans le DSRP. Selon le premier rapport sur les métadonnées, ce taux est fixé à 9% par convention entre le Ministère de l'Economie et des Finance et le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Cependant, selon les données utilisées pour le cadrage macro-économique auprès du Ministère du Plan, la BCRG a financé 58,7% du déficit de l'Etat (solde base caisse) en 2000 et 40,7% du déficit en 2003. Evidemment, une harmonisation des chiffres disponibles sur cet indicateur peut être envisagée.

### DONNEES DE BASE

Les Crédits Intérieurs  
 Les Créances de la BCRG sur l'Etat;  
 Documents financiers et comptables des sociétés et quasi-sociétés;  
 Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP;  
 Tableau des Opérations Financières de l'Etat.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**La part du déficit budgétaire financée par la Banque Centrale** est égale à la part du Déficit Budgétaire financée par la BCRG rapportée au montant total du Déficit Budgétaire de l'Etat, exprimé en pourcentage. Autrement dit, c'est le montant du crédit intérieur sur Etat accordé par la BCRG rapporté au total du Déficit Budgétaire, exprimé en pour cent.

Formellement, on a: 
$$\tau = \frac{fDB_{banque}}{DBT} * 100$$

Où  $fDB_{banque}$  = la part du Déficit Budgétaire avec financement de la BCRG;

$DBT$  = Déficit Budgétaire total

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
 Ministère du Plan/ DNS: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry  
 BCRG: Rapport annuel d'activités 2003, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

### COMMENTAIRES

Les données fournies par le cadrage ne sembleraient fiables, en sens que parfois ces données montrent le désengagement de l'Etat (pour des valeurs négatives), alors qu'à la BCRG il n'est rien. Il faut souligner également que la BCRG ne calcul pas cet indicateur, elle ne fournit que le montant du crédit intérieur sur Etat.

**Contact:** Salou NASSIROU (28 janvier 2005). Alhassane DIALLO (28 janvier 2005) et Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005)



## 7 Croissance du PIB / tête par an

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: MP, DNP et MP, DNS	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

La croissance économique compte parmi les principaux éléments de la stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée. Dans le DSRP, elle représente le «noyau dur» du premier axe stratégique: «L'accès à un revenu substantiel et stable est la condition première à la lutte contre la pauvreté. La satisfaction des besoins matériels fondamentaux en dépend. C'est pourquoi la recherche d'une croissance forte et durable, accompagnée d'une répartition équitable des ressources, est au cœur de la stratégie.» (DSRP §135). La croissance économique, mesurée sur la base du PIB, joue un rôle central dans tous les rapports et études afférant à la SRP.

### DONNEES DE BASE

Documents financiers et comptables des sociétés et quasi-sociétés;  
Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP;  
Tableau des Opérations Financières de l'Etat.  
Questionnaire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de croissance** d'un agrégat économique.

Soient les valeurs  $X_{t-1}$  et  $X_t$  d'un agrégat  $X$  au temps  $t-1$  et  $t$ . Le taux de croissance en pourcentage entre  $t-1$  et  $t$  est:

$$r = \frac{X_t - X_{t-1}}{X_{t-1}} * 100$$
 . Le PIB par habitant ou par tête est le rapport du PIB à l'effectif total de la population.

$$pib = \frac{PIB}{N}$$
 où  $N$  = l'effectif total de la population et PIB = Produit Intérieur Brut

**Le taux de croissance du PIB par habitant par an est:**

$$s = \frac{pib_t - pib_{t-1}}{pib_{t-1}} * 100 = \frac{\frac{PIB_t}{N_t} - \frac{PIB_{t-1}}{N_{t-1}}}{\frac{PIB_{t-1}}{N_{t-1}}} * 100 = \left( \frac{PIB_t}{N_t} * \frac{N_{t-1}}{PIB_{t-1}} - 1 \right) * 100 =$$

$$s = \left( \frac{PIB_t}{N_t} * \frac{N_{t-1}}{PIB_{t-1}} - 1 \right) * 100 = \left( \frac{PIB_t}{N_t} - \frac{PIB_{t-1}}{N_{t-1}} \right) * 100$$

Où  $pib_t$  est le PIBt par habitant pour l'année  $t$ ,  $N_t$  = effectif de la population à l'année  $t$ .  
Il mesure l'évolution du revenu national par habitant au cours d'une année.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

**COMMENTAIRES**

Pour la détermination de l'effectif de la population d'une année donnée, on fait une projection démographique avec un taux d'accroissement de 3.1%, depuis 2000.

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005)

## 8 Taux d'investissement public

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> O.G.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MP, DNP et MP, DNS	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

DSRP, §71: «L'investissement moyen, en pourcentage du PIB, s'est situé à 16,1% en 2000 contre 17,9% en 1996.» Notons ici, que le chiffre du DSRP pour l'année 2000 n'est pas tout à fait conforme à celui du cadrage macroéconomique du Ministère du Plan, qui distingue entre des montants à prix courant et des montants en francs de 1996 (c.-à-d. sans effets d'inflation). Selon la première méthode, le taux global d'investissement a été de 15,2% du PIB en 2000; selon la seconde méthode, ce taux a atteint 17,3% du PIB dans la même année. Ce dernier représente la somme des investissements publics (5,02% du PIB) et des investissements privés (12,24% du PIB).

### DONNEES DE BASE

Documents financiers et comptables des sociétés et quasi sociétés;  
Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP;  
Tableau des Opérations Financières de l'Etat.  
Questionnaire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux d'investissement** est par définition le rapport de la Formation Brut du Capital Fixe (FBCF) au montant du Produit Intérieur Brut (PIB).

$$T_{inv} = \frac{FBCF}{PIB}$$

Ce ratio mesure la part du PIB consacrée aux achats de biens d'investissement. Il détermine l'importance de l'investissement dans l'économie.

Lorsque les investissements sont effectués par l'Etat, on parlera du Taux d'Investissement Public.

Ainsi, on trouve  $T_{invpu} = \frac{FBCF_{pu}}{PIB}$

Le taux d'investissement est la somme du taux d'investissement privé et du taux d'investissement public.  $T_{inv} = T_{invpri} + T_{invpu}$

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

### COMMENTAIRES

Au niveau de la Comptabilité Nationale, le Taux D'investissement est calculé en utilisant le PIB à prix constant. Mais on ne dispose pas d'information sur cet agrégat depuis 1996.

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005) et Hadja Aminatou DIALLO (13 janvier 2005)

## 9 Taux d'investissement privé

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> O.G.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MP, DNP et MP, DNS	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Les investissements privés sont composés des investissements des mines, des autres entreprises et des ménages. Les investissements de mines (11% des investissements totaux en 2000) sont plus ou moins bien connus, tandis que les investissements des autres entreprises (57%) et des ménages (32% des investissements privés) sont beaucoup plus difficiles à cerner. La méthodologie appliquée et des bases de données utilisées pour calculer chaque composante des investissements privés restent à élucider.

### DONNEES DE BASE

Documents financiers et comptables des sociétés et quasi-sociétés;  
Questionnaires sociétés administrés par les agents enquêteurs de la DNP;  
Tableau des Opérations Financières de l'Etat.  
Questionnaire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux d'investissement** est par définition est le rapport de la Formation Brut du Capital Fixe (FBCF) au montant du Produit Intérieur Brut (PIB).

$$T_{inv} = \frac{FBCF}{PIB}$$

Ce ratio mesure la part du PIB consacrée aux achats de biens d'investissement. Il

termine l'importance de l'investissement dans l'économie.

Lorsque les investissements sont effectués par des privés, on parlera du Taux d'Investissement Privé.

Ainsi, on trouve 
$$T_{invpu} = \frac{FBCF_{pri}}{PIB}$$

Le taux d'investissement est la somme du taux d'investissement privé et du taux d'investissement public.  $T_{inv} = T_{invpri} + T_{invpu}$

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

### COMMENTAIRES

Au niveau de la Comptabilité Nationale, le Taux D'investissement est calculé en utilisant le PIB à prix constant. Mais on ne dispose pas d'information sur cet agrégat depuis 1996.

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005) et Hadja Aminatou DIALLO (13 janvier 2005)

## 10 Routes Nationales en bon état

REFERENCE: DSRP	TYPLOGIE: Output	PERIODICITE: Annuelle
Objectif: I.C.3	Service producteur: MTP, BEP, S&E des Projets Routiers	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

DSRP, §203-2004: «Au regard de l'état actuel des infrastructures et des besoins exprimés par les populations à la base, il est envisagé une politique de développement distinguant différents niveaux: Les pistes rurales, les routes nationales et les axes d'intégration sous-régionale.» §209: «Le plan indicatif de développement pour les prochaines années (2002-2007) prévoit, entre autres, la construction (aménagement et bitumage) de 1.169 km de routes (2002-07).»

### DONNEES DE BASE

Rapport d'enquête sur l'Etat des routes,  
Rapport d'activités du BEP/ MTP

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le pourcentage de Routes Nationales en Bon état, est le nombre de liaison de Routes Nationales (axes) rapporté au nombre total de liaisons, exprimé en pour cent.

Formellement, on a:

$$\tau = \frac{NLBE}{NLT} * 100$$

Où NLBE= Nombre de liaisons en bon état.

NLT= Nombre total de liaisons. De nos jours, la Guinée compte 43 liaisons reliant les 33 préfectures, pour 7000 km.

Par ailleurs, il faut noter que le pourcentage de Routes Nationales en bon état, est un indicateur induit, il dépend de la fluidité, qui est un indicateur d'appréciation de la qualité des Routes. Ce taux de fluidité est calculé selon la formule suivante:

$$\xi = \frac{V_{residuelle}}{V_{base}} * 100$$

Où **Vresiduelle** = la vitesse résiduelle; **Vbase** = la vitesse de base.

La vitesse théorique ou la vitesse de base varie selon la nature de la route, ainsi pour

Les Voies expresses elle est de 100KM/H;

Les Routes Nationales elle est de 80KM/H;

Les Routes Préfectorales elle est de 60 KM/H;

Les Routes Communautaires 40 KM/H.

Selon la valeur de la fluidité, les routes sont classées comme suit:

De 0 à 20% Très Mauvais Etat;

De 20 à 30% Mauvais Etat;

De 30 à 40% Passable;

De 40 à 50% Bon Etat;

De 50 à 70 % Très Bon Etat.

A titre illustratif, lorsque sur une Route Nationale on trouve que la vitesse résiduelle est égale à 20KM/H alors le taux de fluidité serait 25% (soit 20 sur 80). C'est-à-dire qu'en supposant cette vitesse de base constante le long de la route constante, un véhicule roulant avec cette vitesse mettrait une heure pour parcourir 80 km; mais avec la dégradation de la qualité de la route, la vitesse devient résiduelle pour se situer à 20 KM/H, alors le même véhicule roulant avec la vitesse résiduelle de 20 KM/H ne fera que 20 KMS en une heure. Donc, ce qui montre combien de fois la route est en mauvais état, car les conditions routières sont telles que le véhicule met 4 heures pour parcourir une distance qu'il faisait en une heure.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère des Travaux Publics/ BEP/ Rapport d'activités 2003. Conakry

**DIFFICULTES**

Collecte d'informations et retard dans la transmission des documents

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Mise en œuvre du programme de restructuration des services déconcentrés des Travaux Publics.

**COMMENTAIRES**

Indicateur reformulé, au lieu de réseau routier, on parle de routes nationales.

Par il est recommandé par le MP par la voix de son représentant d'utiliser dans le cadre du suivi et évaluation trois indicateurs à la place de cet indicateur, à savoir:

Le taux de fluidité du trafic, le trafic commercial et le l'intensité du trafic.

Par ailleurs, des études sont en cours par le BEP, pour montrer la pertinence et la fiabilité de ces indicateurs à mesurer l'impact des politiques de transport en Guinée.

**Contact:** Kissi Kaba OULARE (25 janvier 2005)

## 11 Nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues

<b>REFERENCE:</b> DRSP	<b>TYPLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.C.3	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MAE, DNGR	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

DSRP, §209: Le plan indicatif de développement pour les prochaines années (2002-2007) prévoit, entre autres, la réhabilitation de 1.500 km de pistes rurales (2002-04) et l'entretien de 5.750 km de pistes rurales (2002-04). Cet indicateur est particulièrement pertinent pour ce qui concerne le désenclavement des zones marginales du pays.

### DONNEES DE BASE

Rapport d'Activités des 33 Sections Préfectorales du Génie Rural (SPGR);  
Rapport d'Activités des 8 Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR);  
Rapport d'Activités du PACV;  
Rapport d'Activités du FER;  
Rapport d'Activités de la DNGR.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

C'est le nombre de kilomètres de pistes rurales entretenues au cours d'une année.  
Trois principaux bailleurs interviennent dans la construction des pistes rurales à savoir: le Fond d'Entretien Routier (FER), le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) et l'Etat par l'Initiative PPTE.  
De 1991 à nos jours, deux programmes ont vu jour en matière de génie rural: le Programme National des Infrastructures Rurales 1 ( PNIR1) entre 1991 - 1996 et le Programme National des Infrastructures Rurales 2 ( PNIR2) pour la période 2000-2005.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage/ DNGR: Rapport d'activités 2004.Conakry

### DIFFICULTES

Difficultés liées à la remontée à temps des informations  
Difficultés dans l'utilisation des logiciels de Gestion de Base de Données.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Création d'une Base de Données pour le suivi et l'exécution des projets et programmes de désenclavement, Base de Données de Système d'Information Géographique.

### COMMENTAIRES

Pas de données entre 1997 et 1999, car le PNIR1 a pris fin en 1996, et le second projet a démarré en 2000.

**Contact:** Fodé KEITA (25 janvier 2005)

## 12 Nombre de kilomètres de pistes rurales construites

<b>REFERENCE:</b> DRSP	<b>TYPLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.C.3	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MAE, DNGR	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

DSRP, §183: «Dans le domaine routier, la densité du réseau est de 27.760 km pour 1.000.000 km<sup>2</sup>, contre une moyenne de 30.000 km pour 1.000.000 km<sup>2</sup> dans la sous- région. Les routes bitumées, d'une longueur de 1959 km, ne représentent que 29% du linéaire des routes nationales.» §203-2004: La politique du secteur visera le désenclavement des zones les plus pauvres et des régions à grandes potentialités de production; ceci à travers la réhabilitation et l'entretien des pistes rurales et la construction, le revêtement et l'entretien des routes nationales.»

### DONNEES DE BASE

Rapport d'Activités des 33 Sections Préfectorales du Génie Rural (SPGR);  
Rapport d'Activités des 8 Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR);  
Rapport d'Activités du PACV;  
Rapport d'Activités du FER;  
Rapport d'Activités de la DNGR.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

C'est le nombre de kilomètres de pistes rurales construites au cours d'une année.  
Trois principaux bailleurs interviennent dans la construction des pistes rurales à savoir: le Fond d'Entretien Routier (FER), le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) et l'Etat par l'Initiative PPTE.  
De 1991 à nos jours, deux programmes ont vu jour en matière de génie rural: le Programme National des Infrastructures Rurales 1 (PNIR1) entre 1991 - 1996 et le Programme National des Infrastructures Rurales 2 (PNIR2) pour la période 2000-2005.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage/ DNGR: Rapport d'activités 2004.Conakry

### DIFFICULTES

Difficultés liées à la remontée à temps des informations; Difficultés dans l'utilisation des logiciels de Gestion de Base de Données.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Création d'une Base de Données pour le suivi et l'exécution des projets et programmes de désenclavement, Base de Données de Système d'Information Géographique

### COMMENTAIRES

Pas de données entre 1997 et 1999, car le PNIR1 a pris fin en 1996, et le second projet a démarré en 2000.

**Contact:** Fodé KEITA (25 janvier 2005)



### 13 Taux de croissance du secteur agricole

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: I.D.1	SERVICE PRODUCTEUR: MP, DNP	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

S'agissant ici de la valeur ajoutée de la production du secteur agricole, le DSRP s'y réfère une seule fois à savoir dans la section consacrée au sous-secteur «Aménagement et infrastructures rurales» (§249), où il est envisagé «d'augmenter la production agricole par la maîtrise de l'eau et l'accroissement de l'intensité culturale». La plupart des références au secteur agricole sont de nature générale, sauf le cas du §246, section consacrée aux objectifs de la politique sectorielle, à savoir: (a) De faciliter l'accès au foncier et la gestion rationnelle des ressources foncières avec une forte implication des CRD; (b) D'appuyer l'émergence et la professionnalisation des opérateurs privés pour l'importation, la distribution et la commercialisation des produits, semences et outillages agricoles; (c) De responsabiliser les OP dans le pilotage de la vulgarisation et de la formation- renforcement et institutionnalisation des Cellules d'Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles (CAOPA), financement pérenne de la vulgarisation -renforcement des capacités des agents; (d) De garantir le financement pérenne de la recherche agronomique et de renforcer son rôle dans l'introduction des technologies appropriées, la préservation de la fertilité, la disponibilité de semences et plants améliorés, les observatoires régionaux et l'expérimentation des produits phytosanitaires. Il s'agit ici de mesures qui servent à l'augmentation de la production et de la valeur ajoutée du secteur à moyen et long terme. Dans une période de 2-3 ans, les impacts de ces mesures ne seront guère perceptibles.

#### DONNEES DE BASE

Rapport du Recensement Agricole  
Rapport d'activités de sociétés de production agricoles

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de croissance** d'un agrégat est sa variation relative, exprimée en pourcentage, sur une période donnée, généralement un an.

Formellement, en considérant X, comme la production agricole ou le PIB agricole;  $X_{t-1}$  et  $X_t$  sont les valeurs de ces agrégats X au temps t-1 et t. Ainsi, le taux de croissance agricole peut se calculer selon la formule:

$$r = \frac{X_t - X_{t-1}}{X_{t-1}} * 100 \quad X_t = \text{est la production agricole ou PIB agricole à l'année.}$$

**Le taux de croissance annuel moyen**, est quant à lui, la variation relative, exprimée en pourcentage, sur une longue période de plusieurs années, en supposant que le taux de croissance reste constante.

Il se calcul comme suit:  $X_t = X_{t-n} (1 + rm)^n$  Où rm est le **taux de croissance annuel moyen entre l'année t-n et l'année t**

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Agriculture et de l'élevage: Recensement Agricole 2002, décembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

<b>COMMENTAIRES</b>
---------------------

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005) et Hadja Aminatou DIALLO (13 janvier 2005)

#### 14 Taux de couverture vaccinale du cheptel (péri pneumonie bovine)

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: I.D.1	SERVICE PRODUCTEUR: MAE, DNE	DESAGREGATION: Nationale

##### CONTEXTE

La péri pneumonie contagieuse bovine (PPCB) est mentionnée dans la liste d'abréviations du DSRP, mais pas dans le texte. Dans la section consacrée au sous-secteur de l'élevage, il s'agit en terme général «d'améliorer la santé animale». Toutefois, il paraît que la vaccination du cheptel joue un rôle positif et bien apprécié dans les régions concernées.

##### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur les résultats des campagnes de vaccination;  
Les rapports des services vétérinaires préfectoraux/communaux;  
Les rapports d'Activités de Direction Nationale d'Elevage.

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de couverture vaccinale du cheptel** est égal au nombre de bêtes vaccinées, rapporté au nombre de bêtes recensées.

$$\tau = \frac{NBV}{NBR} * 100 \quad \text{Où NBV= Nombre de bêtes vaccinés.}$$

NBR= Nombre de bêtes recensées. Pour cette population de référence, il est appliqué un taux d'accroissement de 2 à 3 % par an.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage/DNE: Rapport d'activités 2003, Conakry.

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** retards de transmission des rapports de campagne de vaccination provenant des préfectures du pays

**DIFFUSION:** retards de transmission des rapports de campagne de vaccination provenant des préfectures du pays

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Motiver le personnel pour un acheminement rapide et efficient des rapports de campagne de vaccination.

##### COMMENTAIRES

Le dernier recensement du cheptel à lieu en 2000, depuis lors les données sont obtenues par projection pondérée.

**Contact:** Alfred SACKY (13 janvier 2005)

## 15 Part des exportations agricoles dans les exportations totales

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> annuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.D.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> DNS, DCN et MP, DNP	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Dans le DSRP du mois de janvier 2002, l'on peut trouver une seule référence aux exportations agricoles, à savoir dans le §98: «Au plan de la relance des exportations agricoles, le café, le coton, les fruits (ananas et mangues notamment) et l'hévéa sont les principaux produits ciblés. Si les résultats atteints sont positifs et semblent annoncer des perspectives meilleures en ce qui concerne le coton (30.000 tonnes exportées en 1998 contre 12.547 tonnes en 1995) et l'hévéa, les progrès sont demeurés limités pour les exportations de café et de fruits.» Les exportations, en terme général, n'y sont guère abordées. Toutefois, cet indicateur s'avère très pertinent pour l'évolution de la production agricole et par conséquent pour les revenus des ménages ruraux. Sa pertinence pour les revenus des zones et ménages pauvres reste à mieux préciser.

### DONNEES DE BASE

Fiche de déclaration à la Douane des biens à l'exportation;  
Fiche de déclaration à la BCRG des biens à l'exportation;  
Les déclarations aux frontières ouvertes des exportations informelles

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Part des exportations agricoles dans l'exportation totale** est égale au rapport des exportations agricoles à l'exportation totale, exprimé en pourcentage. Elle mesure le poids de la production agricole exportée dans la production totale exportée.

$$\tau = \frac{X_{agri}}{X_{totale}} * 100$$

Où  $X_{agri}$ =Exportations agricoles et  $X_{totale}$ = Exportations totales

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNP: Rapport Economique et Social 2003, novembre 2004, Conakry  
Ministère du Plan/ DNP: Cadrage macroéconomique, mars 2005, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Manque de moyens de déplacement pour assurer des collectes à l'intérieur; la non disponibilité des cadres des services (privés et publics) à fournir des informations; Manque de considérations tenues à l'égard des agents enquêteurs.

**DIFFUSION:** Problème financier, pour assurer périodiquement la publication.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Améliorer les conditions de collecte des données en donnant les moyens aux enquêteurs

### COMMENTAIRE

Ni la Comptabilité Nationale, Ni le cadrage ne calcul directement cet indicateur

**Contact:** Augustin Thiongo MASSANDOUNO (10 janvier 2005) et Hadja Aminatou DIALLO (13 janvier 2005)

## 16 Taux de chômage

REFERENCE: DSRP/OMD	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: MP, DNS, DME	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

Selon le DSRP de la Guinée, la politique nationale du secteur minier veut, entre autres, «contribuer à la réduction du chômage, en particulier le chômage des jeunes diplômés» (§253). Le chômage figure aussi, de manière plutôt superficielle, dans la section sur la protection sociale (§326, où il s'agit de la hausse régulière du chômage et ses impacts sur les possibilités d'assistance familiale). Dans le §111, le DSRP parle des «diplômés dans certains métiers qui sont chômeurs devenus, alors que dans d'autres il y a pénurie». Le taux de chômage, en tant que tel, n'est pas mentionné dans le DSRP. Au niveau méthodologique, il sera nécessaire de clarifier le traitement (a) du chômage saisonnier, irrégulier ou transitoire, (b) du chômage non enregistré et (c) l'emploi dans le secteur informel. Ces questions n'étant pas encore clarifiées, l'application et l'interprétation de cet indicateur pour les besoins du suivi de la SRP s'avèrent très difficiles ou même impossibles.

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.  
 Publication des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Par définition, le taux de chômage est le nombre de chômeurs (personnes sans emploi ou à la recherche d'emploi) rapporté à la population active en une année. La population active

$$Tch\hat{o}mage = \frac{NCHO}{Popactive} * 100 \quad \text{Où } NCHO \text{ est le nombre de chômeurs; } Popactive = \text{Population}$$

Active.

A ce niveau, deux notions importantes se dégagent: la population active et le nombre de chômeurs.

**La population active** est l'ensemble des individus qui fournissent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services au cours de la période de référence fixée. Elle comprend, toutes les personnes occupées ainsi que toutes celles qui sont sans travail et à la recherche d'un emploi rémunéré ou rémunérateur au cours de la période de référence. En Guinée, la période de référence est la semaine qui a précédé le passage de l'agent recenseur pour tous les individus âgés de 6 ans et plus vivant en milieu urbain et les 12 derniers mois en milieu rural.

**Alors qu'on entend par chômeurs**, l'ensemble des personnes à la recherche d'un emploi mais qui n'ont pas travaillé au cours de la période de référence.

On distingue deux catégories de chômeurs: les chômeurs ayant travaillé au moins une fois, et les Chômeurs qui n'ayant jamais travaillé.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/DNS: RGPH-1996, 2000, Conakry 2000  
 Ministère du Plan/DNS: QUIBB 2002-2003, Conakry, avril 2004

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Continuer l'organisation de l'enquête QUIBB pour fournir suffisamment d'informations sur l'indicateur.

### COMMENTAIRES

Code de travail dans son article 31 fixe l'âge légal du premier emploi à 18 ans.

**Contact:** Madame Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004).

## 17 Taux d'accès à l'électricité

<b>REFERENCE:</b> DRSP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Quinquennale
<b>OBJECTIF:</b> II.C.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> DNS, Division Démographie	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Dans le domaine de l'électricité, les objectifs du DSRP (voir §191) sont: (a) De contribuer à l'amélioration du cadre de développement économique par la fourniture de l'électricité en quantité suffisante et à des prix compétitifs, (b) A l'horizon 2010, de porter à 65% le taux d'accès à l'électricité au niveau national, contre 16,4% en 1999, et (c) D'assurer la fiabilité de l'approvisionnement énergétique. Le DSRP consacre deux pages de texte au sujet de l'électricité (§191-199 et §319-321). Pour ce qui concerne l'énergie dans le sens large, le DSRP note qu'en Guinée, «l'utilisation des énergies traditionnelles, essentiellement le bois de chauffe, représente plus de 95% de la consommation finale d'énergie». (D'autres sources d'énergie ne sont pas mentionnées.) Par ailleurs: «Si des progrès significatifs sont enregistrés à Conakry et dans certaines villes de l'intérieur, en revanche, les populations rurales se contentent des sources traditionnelles pour satisfaire leurs besoins énergétiques.» (§319) «Plusieurs villes de l'intérieur, dont des chefs lieu de régions, n'ont pas encore l'électricité.» (§184) Dans son analyse de la pauvreté en Guinée, les auteurs du DSRP constatent, entre autres, que de 1995 à 1999, l'électricité produite et livrée est passée de 286,1 à 505,9 GWH, et qu'en 1996, «moins de un pour cent des foyers en milieu rural utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage contre 87 pour cent à Conakry et 30 pour cent dans les autres villes.» Au niveau national, le taux d'accès à l'électricité a été de 12,5% en 1996. Ces chiffres illustrent bien les disparités qui existent entre ménages urbains et ménages ruraux en Guinée. Jusqu'à présent, les zones rurales n'ont pratiquement pas accès à l'électricité.

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.  
 Publication des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux d'accès l'électricité** exprime la proportion de la population qui a accès à une source d'électricité. Il se calcule en rapportant le nombre total des personnes qui ont accès à l'électricité à la population totale.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: QUIBB 2002-2003, avril 2004, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficulté liées à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour réaliser à temps l'enquête.  
**DIFFUSION:** Difficulté aux traitements et à l'analyse des données

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Organisation de l'EDS-3

### COMMENTAIRES

EDS-3 a connu un léger retard, car en tenant compte de sa périodicité, il devrait se réaliser en 2004.

**Contact:** Mamadou Badian DIALLLO (13 décembre 2004)

## 18 Ménages utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage

<b>REFERENCE:</b> DRSP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.C.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> DNS, DME	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Dans le DSRP, l'objectif général en matière d'électrification rurale et de la promotion des énergies renouvelables est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales par la fourniture de l'énergie électrique et des énergies renouvelables. Malheureusement au niveau national ou régional aucun objectif quantitatif n'a été fixé pour atteindre l'objectif général. Pourtant, on peut constater, selon les résultats de l'enquête QUIBB (page 36), que «l'électricité constitue la seconde source d'éclairage des ménages guinéens (près de 19%). Ce mode d'éclairage est limité au milieu urbain et concerne 62,1% des ménages (38,5% des ménages pauvres). A Conakry, 87,6% des ménages l'utilisent. L'électricité est quasi-absente au niveau des autres régions: Kindia (17,4%), Boké (12,4%), Mamou (5,3%), Labé (3,9%), Faranah (3,0%), Kankan (0,7%) et N'Zérékoré (0,6%)».

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.  
 Publication des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le pourcentage de la population utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage** exprime la proportion de la population qui utilise l'électricité comme source principale d'éclairage. Il se calcule en rapportant le nombre total des personnes utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage à la population totale.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: QUIBB 2002-2003, avril 2004, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003

### COMMENTAIRES

Dans le premier rapport de mise en œuvre, il est considéré que le taux d'accès à l'électricité est, selon le QUIBB, de 18.80 en 2002. Cette valeur est le pourcentage de la population utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage, alors il serait préférable de supprimer cet indicateur au profit du taux d'accès à l'électricité qui tient compte du premier.

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)



## 19 Taux brut de scolarisation primaire

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>Objectif:</b> II.A.1	<b>Service producteur:</b> MEPU-EC,SSP	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

### CONTEXTE

Les principaux objectifs de la SRP dans ce domaine sont clairement définis (voir DSRP, Tableau 6): (a) Porter le TBS au primaire de 56,7% en 1999/00 à 70% en 2004/05 et 100% en 2012; (b) Porter le TBS des filles au primaire de 44,3% en 1999/00 à 63% en 2004/05 et 100% en 2012. En fin, il s'agit de «l'effectif total des élèves du primaire rapporté de l'effectif de la population âgée de 7 à 12 ans». La définition fournie par le rapport UNICEF sur «l'analyse des disparités en Guinée» (page 17) est plus précise: «Le taux brut de fréquentation scolaire pour le primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans).» Selon le rapport UNICEF, qui porte sur l'année 1999, le TBS chez les garçons varie de 29,8% au sein des ménages très pauvres et dépasse légèrement 146% parmi les ménages très riches. Pour ce qui concerne les filles, le TBS est de 7,9% dans ménages très pauvres et de 79,9% chez les ménages très riches. Dans le DSRP, le TBS est abordé à plusieurs reprises: (a) La mise en œuvre de programmes et projets dans les secteurs sociaux ont fait passer le taux brut de scolarisation de 29 pour cent en 1989 à 56,7 pour cent en 2000 (§3). (b) En 1999, le taux brut de scolarisation au primaire était évalué à 53,5 pour cent, contre une moyenne de 72% pour l'ensemble des pays africains au sud du Sahara (§38). (c) Le taux brut de scolarisation au niveau primaire était estimé en 1999 à 67,6 pour cent pour les garçons contre 39,9 pour cent seulement pour les filles (§43). (d) Le taux brut de scolarisation au primaire n'est que de 28 pour cent pour les pauvres contre 64 pour cent pour les non pauvres. Les enfants d'agriculteurs sont les plus défavorisés, avec seulement 19 pour cent d'enfants scolarisés (§50). Cet indicateur est très pertinent et devrait être établi non seulement globalement mais aussi pour les filles. En outre, il mérite d'être établi aussi pour les régions naturelles et/ou administratives.

### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

C'est l'effectif total des élèves du primaire rapporté à l'effectif de la population âgée de 7 à 12 ans.

$TB_{SCO} = \frac{EEP_j * 100}{POP_{j7-12}}$ ; Où;  $EEP_j$  = effectif total des élèves du primaire en j

$POP_{7-12}$  = effectif de la population âgée de 7 à 12 ans en j

j= national; région; préfecture

Le calcul des indicateurs scolaires est précédé par la collecte des données sur le terrain.

Elle a lieu chaque année et porte sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA et centres d'alphabétisation du pays. La collecte est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification au niveau décentralisé (IRE/DEV-C et DPE/DCE) avec l'appui des Délégués Pédagogiques de Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaires (DSEE) et des Directeurs d'Ecoles.

La collecte des informations se fait au mois de novembre de chaque année.

La distribution des fiches d'enquête jusqu'au niveau des écoles est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification aux niveaux DPE / DCE et IRE/DEV-C, alors que leur remplissage est fait par les Directeurs d'écoles avec l'appui des Délégués Pédagogiques des Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Pédagogiques Communaux (DPC) ou des Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaire (DSEE). Après l'enquête, les quatre exemplaires des fiches remplies au niveau des écoles sont ventilées comme suit:

**une copie reste à l'école, une à la DPE/DCE, une à l'IRE/DEV et une au SSP.**

Actuellement, le traitement informatique des données statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire se fait en partie au niveau des DPE/DCE. Tant dis que les autres fiches d'enquête telles que celles du secondaire se fait, à travers la base de données informatisée au niveau central (SSP). Le processus de décentralisation et d'informatisation de la gestion des statistiques, qui est en cours, vise à outiller les DPE/DCE et les IRE/DEV des instruments d'évaluation, de suivi et de planification tout en renforçant la capacité de saisie et de traitement informatique des données statistiques aux niveaux déconcentrés.

Une version informatique a été développée par rapport à certains des outils ici présentés, qui viendront compléter les Bases de Données régionales et préfectorales.

La saisie des données est effectuée au niveau central par des secrétaires contactuels recrutés par le SSP a cet effet et par les chargés des Statistiques des Directions Préfectorales et Communales de l'Education (DPE/DCE).

**MODE DE DIFFUSION**

Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Education Civique/ SSP/ Dépliants Données Statistiques Enseignements Primaires 2003-2004, Conakry

**DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** La fiabilité de certaines informations parvenant des écoles reste encore à parfaire; le financement de la collecte des informations statistiques ( remontée des fiches d'enquête) reste encore dépendant des bailleurs de fonds; il n'existe pas de ligne budgétaire pour couvrir l'ensemble de ces opérations au niveau du budget de l'Education

**DIFFUSION:** le financement et d'impression (coûts d'impression, distribution) reste encore dépendant des bailleurs de fonds.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Informatisation de la gestion de tout le système éducatif, notamment le personnel enseignant;

**COMMENTAIRES**

La fiabilité de cet indicateur est pas évidente, car parmi les statistiques fournies par le Ministère de l'Education sur le nombre d'enseignants vacataire sont utopiques (voir rapport critique des Méta données)

**Contact:** Alpha Aliou BARRY (12 janvier 2005) et Lamarana BAH (15 décembre 2004)

## 20 Taux brut de scolarisation secondaire

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.A.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MEPU-EC, SSP	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

### CONTEXTE

Pas de mention dans le DSRP du mois de janvier 2002

### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête;

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

C'est l'effectif total des élèves du secondaire rapporté de l'effectif de la population âgée de 13 à 19 ans.

$TB_{sco} = EEP_j * 100 / POP_{j13-19}$ ; Où;  $EEP_j$  = effectif total des élèves du primaire en j

$POP_{13-19}$  = effectif de la population âgée de 13 à 19 ans en j

j= national; région; préfecture

Le taux brut de scolarisation peut excéder 100%

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: MICS 2003, mai 2004, Conakry.

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995/ 1996, Conakry.

Ministère du Plan/ DNS: EDS 1999, mai 2000, Conakry.

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003,

Préparation de l'EDS-3.

### COMMENTAIRES

EDS-3 a connu un léger retard

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004) et Mamadou Badian DIALLO (13 décembre)

## 21 Taux net de scolarisation primaire

RÉFÉRENCE: DSRP / OMD	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.A.1	SERVICE PRODUCTEUR: MEPU-EC, SSP	DESAGREGATION: Régionale

### CONTEXTE

Selon les rapport sur les métadonnées, il s'agit ici de «l'effectif total des élèves du primaire âgés de 7 à 12 ans rapporté de l'effectif de la population âgée de 7 à 12 ans». Autrement dit: «le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans) qui fréquentent l'école primaire» (rapport UNICEF). Dans le DSRP, le TNS est mentionné une seule fois dans le texte principal: «En Guinée, le taux net de scolarisation au primaire s'élevait à 41,5% en 1999, contre 56,2% (1997) en moyenne pour l'Afrique subsaharienne» (§4). Il n'est pas mentionné dans l'annexe du DSRP portant sur les stratégies des secteurs éducation et santé. Par contre, le rapport UNICEF sur «l'analyse des disparités en Guinée» montre le rapport entre le TNS et les catégories socio-économiques des ménages: «Tout comme le taux brut de fréquentation scolaire, le taux net de fréquentation scolaire (TNS) est plus élevé dans les ménages aisés que dans les ménages très pauvres. Chez les garçons, il est de 42,5% dans l'ensemble pour 80,5% au sein des ménages aisés contre seulement 17,0% pour les ménages très pauvres. ... Au niveau des filles, le taux net de fréquentation scolaire est également plus important au sein des ménages très riches (75,8%) contre seulement 8,8% pour les ménages très pauvres.» (page 19).

### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête;

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

C'est l'effectif total des élèves du primaire âgés de 7 à 12 ans rapporté de l'effectif de la population âgée de 7 à 12 ans.

$TNS_{SCO} = \frac{EEP_{j7-12} * 100}{POP_{j7-12}}$ ; Où;  $EEP_j$  = effectif total des élèves du primaire âgés de 7 à 12 ans en j

$POP_{7-12}$  = effectif de la population âgée de 7 à 12 ans en j

j= national; région; préfecture

Le calcul des indicateurs scolaires est précédé par la collecte des données sur le terrain.

Elle a lieu chaque année et porte sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA et centres d'alphabétisation du pays. La collecte est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification au niveau décentralisé (IRE/DEV-C et DPE/DCE) avec l'appui des Délégués Pédagogiques de Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaires (DSEE) et des Directeurs d'Ecoles.

La collecte des informations se fait au mois de novembre de chaque année.

La distribution des fiches d'enquête jusqu'au niveau des écoles est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification aux niveaux DPE / DCE et IRE/DEV-C, alors que leur remplissage est fait par les Directeurs d'écoles avec l'appui des Délégués Pédagogiques des Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Pédagogiques Communaux (DPC) ou des Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaire (DSEE). Après l'enquête, les quatre exemplaires des fiches remplies au niveau des écoles sont ventilées comme suit:

**une copie reste à l'école, une à la DPE/DCE, une à l'IRE/DEV et une au SSP.**

Actuellement, le traitement informatique des données statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire se fait en partie au niveau des DPE/ DCE. Tant dis que les autres fiches d'enquête telles que celles du secondaire se fait, à travers la base de données informatisée au niveau central (SSP).

Le processus de décentralisation et d'informatisation de la gestion des statistiques, qui est en cours, vise à outiller les DPE/DCE et les IRE/DEV des instruments d'évaluation, de suivi et de planification

tout en renforçant la capacité de saisie et de traitement informatique des données statistiques aux niveaux déconcentrés.

Une version informatique a été développée par rapport à certains des outils ici présentés, qui viendront compléter les Bases de Données régionales et préfectorales.

La saisie des données est effectuée au niveau central par des secrétaires contactuels recrutés par le SSP à cet effet et par les chargés des Statistiques des Directions Préfectorales et Communales de l'Education (DPE/DCE).

#### **MODE DE DIFFUSION**

Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Education Civique/ SSP/ Dépliants Données Statistiques Enseignements Primaires 2003-2004, Conakry

#### **DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** La fiabilité de certaines informations parvenant des écoles reste encore à parfaire; le financement de la collecte des informations statistiques ( remontée des fiches d'enquête) reste encore dépendant des bailleurs de fonds; il n'existe pas de ligne budgétaire pour couvrir l'ensemble de ces opérations au niveau du budget de l'Education

**DIFFUSION:** le financement et d'impression (coûts d'impression, distribution) reste encore dépendant des bailleurs de fonds.

#### **PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Informatisation de la gestion de tout le système éducatif, notamment le personnel enseignant.

#### **COMMENTAIRES**

La fiabilité de cet indicateur est pas évidente, car parmi les statistiques fournies par le Ministère de l'Education sur le nombre d'enseignants vacataire sont utopiques (voir revue des métadonnées).

**Contact:** Alpha Aliou BARRY (12 janvier 2005) et Lamarana BAH (15 décembre 2004)

## 22 Taux net de scolarisation secondaire

<b>RÉFÉRENCE:</b> DSRP/ OMD	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.A.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> DNS, DME	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

### CONTEXTE

Pas de mention dans le DSRP du mois de janvier 2002.

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires;  
Traitement informatique des données brutes (apurement des données); Tabulation des données et Analyse des données. Publication des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le Taux Net de Scolarisation pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (13-19) qui fréquente réellement l'école secondaire. Autrement dit, c'est l'effectif total des élèves du secondaire âgés de 13 à 19 ans par rapport à l'effectif de la population âgée de 13 à 19 ans.

$TN_{SCO} = \frac{EEP_{J13-19} * 100}{POP_{j13-19}}$ ; Où;  $EEP_J$  = effectif total des élèves du primaire âgés de 13 à 19ans en j

$POP_{13-19}$  = effectif de la population âgée de 13 à 19 ans en j

j= national; région; préfecture

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: MICS 2003, mai 2004, Conakry.

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995/ 1996, Conakry.

Ministère du Plan/ DNS: EDS 1999, mai 2000, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003,

Préparation de l'EDS-3.

### COMMENTAIRES

Il n' y a suffisamment pas données permettant d'apprécier l'évolution

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004) et Mamadou Badian DIALLO (13 décembre 2004)

### 23 Rapport élèves par maître dans le primaire

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Output	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.A.1	SERVICE PRODUCTEUR: MEPU-EC, SSP	DESAGREGATION: Régionale

#### CONTEXTE

Cet indicateur figure aussi bien explicitement qu'implicitement dans le DSRP. Par exemple, §37: «Le nombre total d'enseignants du primaire est passé 8.140 en 1990 à 17.340 en 2000». §106: «Le développement des infrastructures et le recrutement du personnel enseignant n'ont pas été à la hauteur de l'augmentation des effectifs d'enfants inscrits. Le ratio élèves / salle de classe est passé de 41 à 43 entre 1990 et 2000, celui du nombre d'élèves par maître de 38 à 46 et le ratio maître / salle de classe en zone rurale est passé 1 à 0,8 au cours de la même période. Cette situation explique le recours au système de classe multigrade dans ces zones. En zone urbaine, l'évolution du ratio élèves / salle de classe est passé de 80 à 120 par endroit, tandis que le ratio maître/classe de 1,1 en 1989 à 0,9 en 1999. Cette situation a engendré la pratique de la double vacation ...». Parmi les problèmes rencontrés, le DSRP cite entre autres «les déperditions au niveau du corps enseignant et la faiblesse des compétences pédagogiques des contractuels qui représentent plus de 43% du corps enseignant» (§114). Pour pallier à ces problèmes, la SRP veut, entre autres (voir §287-290): (a) Poursuivre la construction des infrastructures scolaires, le recrutement, la formation et le perfectionnement de personnels enseignants et d'encadrement, (b) Mettre en place des politiques incitatives et de reconnaissance des efforts de créativité du corps enseignant, (c) Élaborer et mettre en œuvre des programmes de perfectionnement des enseignants, en particulier le personnel contractuel, et (d) Renforcer le système d'encadrement et de la motivation des enseignants. Même si le problème de l'accès des groupes socio-économiques défavorisés aux écoles primaires n'est pas encore suffisamment reflété dans les indicateurs de suivi de la SRP, cet indicateur joue sans doute un rôle prioritaire dans la lutte contre la pauvreté en Guinée. Mais il devrait être complété par des indicateurs qui exprime (a) la qualité de l'enseignement et (b) la localisation des zones déficitaires en termes d'élèves par maître.

Dans l'annexe du DSRP portant sur les stratégies des secteurs de l'éducation et de la santé, on constate, entre autres, qu'il y avait aussi bien une augmentation de l'effectif des enseignants du primaire de 8.140 à 17.340 durant la période 1989/90 – 1999/2000, qu'une augmentation du nombre d'enseignants au secondaire «de 4.346 à 5.356 en 1999»; ce qui n'est pas tout à fait conforme aux données présentées dans le tableau y afférent. Notons que la variation de ces chiffres n'indique pas nécessairement le nombre de nouveaux maîtres recrutés: Il faut considérer le nombre de déperditions pour avoir une vue complète de l'évolution de la situation personnelle des écoles au niveau des enseignants.

#### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le rapport élèves par maîtres dans le primaire est le nombre d'élèves inscrits au primaire rapporté au nombre de maîtres enseignants au primaire. Il indique en moyenne le nombre d'élèves encadrés par un maître du primaire. Il est calculé aussi bien qu'au niveau national; régional que préfectoral.

$$N = \text{NEPP}_j / \text{NMPP}_j$$

Où;  $\text{NEPP}_j$  = nombre élèves primaire public;  $\text{NMPP}_j$  = nombre maîtres au primaire public

J = national; région; préfecture

Le calcul des indicateurs scolaires est précédé par la collecte des données sur le terrain.

Elle a lieu chaque année et porte sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA et centres d'alphabétisation du pays. La collecte est assurée par les cadres chargés de statistiques et de

planification au niveau décentralisé (IRE/DEV-C et DPE/DCE) avec l'appui des Délégués Pédagogiques de Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaires (DSEE) et des Directeurs d'Ecoles.

La collecte des informations se fait au mois de novembre de chaque année.

La distribution des fiches d'enquête jusqu'au niveau des écoles est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification aux niveaux DPE / DCE et IRE/DEV-C, alors que leur remplissage est fait par les Directeurs d'écoles avec l'appui des Délégués Pédagogiques des Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Pédagogiques Communaux (DPC) ou des Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaire (DSEE). Après l'enquête, les quatre exemplaires des fiches remplies au niveau des écoles sont ventilées comme suit:

**une copie reste à l'école, une à la DPE/DCE, une à l'IRE/DEV et une au SSP.**

Actuellement, le traitement informatique des données statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire se fait en partie au niveau des DPE/ DCE. Tant dis que les autres fiches d'enquête telles que celles du secondaire se fait, à travers la base de données informatisée au niveau central (SSP).

Le processus de décentralisation et d'informatisation de la gestion des statistiques, qui est en cours, vise à outiller les DPE/DCE et les IRE/DEV des instruments d'évaluation, de suivi et de planification tout en renforçant la capacité de saisie et de traitement informatique des données statistiques aux niveaux déconcentrés.

Une version informatique a été développée par rapport à certains des outils ici présentés, qui viendront compléter les Bases de Données régionales et préfectorales.

La saisie des données est effectuée au niveau central par des secrétaires contactuels recrutés par le SSP a cet effet et par les chargés des Statistiques des Directions Préfectorales et Communales de l'Education (DPE/DCE).

#### **MODE DE DIFFUSION**

Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Education Civique/ SSP/ Dépliants Données Statistiques Enseignements Primaires 2003-2004, Conakry

#### **DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** La fiabilité de certaines informations parvenant des écoles reste encore à parfaire; le financement de la collecte des informations statistiques ( remontée des fiches d'enquête) reste encore dépendant des bailleurs de fonds; il n'existe pas de ligne budgétaire pour couvrir l'ensemble de ces opérations au niveau du budget de l'Education

**DIFFUSION:** le financement et d'impression (coûts d'impression, distribution) reste encore dépendant des bailleurs de fonds.

#### **PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Informatisation de la gestion de tout le système éducatif, notamment le personnel enseignant;

#### **COMMENTAIRES**

La fiabilité de cet indicateur est pas évidente, car parmi les statistiques fournies par le Ministère de l'Education sur le nombre d'enseignants vacataire sont utopiques.

**Contact:** Alpha Aliou BARRY (12 janvier 2005) et Lamarana BAH (15 décembre 2004)



## 24 Nombre de salles de classes nouvellement construites

REFERENCE: DSRP	TYPLOGIE: Output	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.A.1	SERVICE PRODUCTEUR: MEPU-EC, SSP	DESAGREGATION: Régionale

### DONNEES DE BASE

Dans son analyse de la pauvreté en Guinée, le DSRP (janvier 2002) constate entre autres que «le nombre de salles de classe (secteurs public et privé) est passé de 7.615 en 1989/90 à 18.252 en 1999/2000, soit une augmentation de 10.675 classes» (§37). Mais le calcul présenté par le DSRP est erroné:  $18.252 - 7.615 = 10.637$ . Pour le secondaire, «les efforts fournis ont permis ... de porter le nombre de salles de classe à 2.897 en 1999, contre 1.601 salles de classe en 1990» (§109). Dans l'annexe du DSRP consacrée aux stratégies sectorielles d'éducation et de santé, on constate que «le nombre de salles de classe - secteurs public et privé confondus - est passé de 7.615 en 1989/90 à 18.252 en 1999/2000». (Le chiffre cité dans l'annexe, qui est identique à celui du texte principal du DSRP, ne correspond pas au chiffre dans le tableau 19 de la même annexe, ce dernier chiffre étant 18.290 salles de classe pour l'année scolaire 1999/2000.) En suivant les statistiques présentées dans le tableau 19 de l'annexe, l'augmentation annuelle du nombre de salles classes se chiffre à 1068. Cette évolution a été moins importante dans le secteur rural (62% des salles de classes en 1989/90, 57% en 1999/2000) qu'en milieu urbain. Selon le programme «Éducation pour tous» (EPT), le gouvernement guinéen veut poursuivre la construction des infrastructures scolaires (§287). Entre autres, il vise le renforcement de la participation des communautés dans la définition des finalités de l'école et de sa gestion (construction, réhabilitation, entretien) (§290). Dans son annexe sur les indicateurs à moyen terme, le DSRP prévoit la construction de nouvelles salles de classe au nombre de 662 en 2001, 1100 en 2002 et 1660 en 2003.

### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

C'est le nombre de salles de classes nouvellement construites sur territoire national. On peut le calculer au niveau national, au niveau régional, au niveau préfectoral.

Pour le calculer, on dispose des informations sur le nombre de salles de classes. Ainsi, on le calcul comme suit:

$$N_{snc}(\text{année précédente}) = NTC(\text{année}) - NTC(\text{année précédente})$$

Formellement, on a  $N_{snc}(t - 1) = NTC(t) - NTC(t - 1)$

Le calcul des indicateurs scolaires est précédé par la collecte des données sur le terrain.

Elle a lieu chaque année et porte sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA et centres d'alphabétisation du pays. La collecte est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification au niveau décentralisé (IRE/DEV-C et DPE/DCE) avec l'appui des Délégués Pédagogiques de Sous-Préfectures (DPSP) ou Délégués Scolaires de l'Enseignement Élémentaires (DSEE) et des Directeurs d'Écoles.

La collecte des informations se fait au mois de novembre de chaque année.

La distribution des fiches d'enquête jusqu'au niveau des écoles est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification aux niveaux DPE / DCE et IRE/DEV-C, alors que leur remplissage est fait par les Directeurs d'écoles avec l'appui des Délégués Pédagogiques des Sous-Préfectures (DPSP) ou Délégués Pédagogiques Communaux (DPC) ou des Délégués Scolaires de l'Enseignement Élémentaire (DSEE). Après l'enquête, les quatre exemplaires des fiches remplies au niveau des écoles sont ventilées comme suit:

**une copie reste à l'école, une à la DPE/DCE, une à l'IRE/DEV et une au SSP.**

Actuellement, le traitement informatique des données statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire se fait en partie au niveau des DPE/ DCE. Tant disque les autres fiches d'enquête telles que celles du secondaire se fait, à travers la base de données informatisée au niveau central (SSP). Le processus de décentralisation et d'informatisation de la gestion des statistiques, qui est en cours, vise à outiller les DPE/DCE et les IRE/DEV des instruments d'évaluation, de suivi et de planification tout en renforçant la capacité de saisie et de traitement informatique des données statistiques aux niveaux déconcentrés.

Une version informatique a été développée par rapport à certains des outils ici présentés, qui viendront compléter les Bases de Données régionales et préfectorales.

La saisie des données est effectuée au niveau central par des secrétaires contactuels recrutés par le SSP a cet effet et par les chargés des Statistiques des Directions Préfectorales et Communales de l'Education (DPE/DCE).

#### **MODE DE DIFFUSION**

Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Education Civique/ SSP/ Dépliants Données Statistiques Enseignements Primaires 2003-2004, Conakry

#### **DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** La fiabilité de certaines informations parvenant des écoles reste encore à parfaire; le financement de la collecte des informations statistiques ( remontée des fiches d'enquête) reste encore dépendant des bailleurs de fonds; il n'existe pas de ligne budgétaire pour couvrir l'ensemble de ces opérations au niveau du budget de l'Education

**DIFFUSION:** le financement et d'impression (coûts d'impression, distribution) reste encore dépendant des bailleurs de fonds.

#### **PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Informatisation de la gestion de tout le système éducatif, notamment le personnel enseignant;

#### **COMMENTAIRES**

Le SSP ne calcule que le nombre total de salles de classe par an; alors que nous nous intéressons de nouvelles salles de classes construites.

**Contact:** Alpha Aliou BARRY (12 janvier 2005) et Lamarana BAH (15 décembre 2004)

## 25 Taux d'alphabétisation des adultes

REFERENCE: DSRP	TYPLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.A.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DME	DESAGREGATION: Régionale

### CONTEXTE

Le DSRP du mois de janvier 2002 fait souvent référence à l'alphabétisation des adultes: (a) §38-39: «Suivant les données du recensement démographique de 1996, seuls 25 pour cent des individus âgés de 15 ans et plus sont alphabétisés. ... Les régions de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée sont les moins alphabétisées, avec un taux d'environ 13 pour cent seulement en Haute Guinée et 19 pour cent pour la Moyenne Guinée, contre 23 et 26 pour cent, respectivement pour la Guinée Forestière et pour la Basse Guinée. En milieu urbain, les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes étaient respectivement de 60% et 36%; alors qu'en milieu rural ces taux étaient respectivement de 25% et 6%.» (b) §43: «Quant au taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus), il s'élevait à 15 pour cent pour les femmes et 37 pour cent pour les hommes (données du recensement démographique de 1996).» (c) Tableau 1: Taux d'alphabétisation des adultes 25% (1996) en Guinée. (d) Tableau 2: Taux d'alphabétisation des femmes 15%, des hommes 37% (1996). (e) Tableau 3: Taux d'alphabétisation selon les sexes, les milieux et les régions naturelles. (f) Tableau 6: Taux d'alphabétisation des adultes 36% (1998/99), objectif à long terme 45% (2007) (g) §242: Pour les besoins du renforcement et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics, il est prévu de promouvoir, entre autres, l'alphabétisation fonctionnelle. (h) Annexe 2.2: «Quant à l'enseignement informel, il concerne toutes les activités de formation structurées et organisées dans le cadre de la formation professionnelle dont les publics cibles sont les adultes hommes et femmes au sein des centres d'alphabétisation des quartiers, les enfants de 10 à 16 ans non scolarisés ou déscolarisés dans les centres d'alphabétisation professionnelle (Centres NAFA).»

L'alphabétisation des adultes étant un défi majeur en Guinée et étroitement liés aux objectifs de la SRP, il s'agit ici sans doute d'un indicateur de priorité. Cependant, certaines questions plutôt méthodologiques restent à clarifier: (a) Quelles sont les limites d'âge à appliquer aux groupes des adultes: de 15 à combien d'ans? (b) Un adulte peut être alphabétisé dans une langue internationale, une langue guinéenne ou une autre langue africaine, même marginale, tandis que plusieurs systèmes d'écriture co-existent en Guinée (caractères latins, arabes, n'ko etc.). Est-ce que le taux d'alphabétisation englobe toutes les langues et toutes les formes d'écriture confondues? (c) Quelles sont les preuves de la capacité de lire? d'écrire? Est-ce que ces capacités sont évaluées par des tiers, ou est-ce qu'il s'agit, selon les méthodes d'enquête, d'une information plutôt subjective? (Il est peut-être difficile pour l'un ou l'autre d'admettre être analphabète.) Notons, que dans le cas de l'EIBEP 2002-2003, par exemple, la section sur l'alphabétisation demande à la personne enquêtée (à savoir à tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus) d'indiquer dans quelle langue elle peut « lire une lettre ou une petite note » et « écrire une lettre ou une petite note », mais il n'est pas évident que les enquêteurs ont été capables de vérifier les informations fournies, et la possibilité d'être multilingue n'est pas prise en compte

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux d'alphabétisation des adultes** est le rapport entre le nombre d'adultes analphabètes et le total des adultes en une année, il est exprimé en pour cent.

C'est le pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui peuvent, en comprenant, lire et écrire un texte simple et couvert sur leur vie quotidienne.

Un individu est dit alphabétisé s'il sait lire une petite note dans une langue quelconque, et qu'il est âgé d'au moins de 15 ans.

$$Taa = \frac{NALPHAB}{Pop\ 15\ +} * 100$$

Où NAPHAB le nombre de personnes alphabétisées, Pop15+=

population de 15 ans et plus

#### **MODE DE DIFFUSION**

Ministère du Plan/ DNS: MICS 2003, mai 2004, Conakry

#### **DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

#### **PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Continuer l'organisation de l'enquête QUIBB pour fournir suffisamment d'informations sur l'indicateur.

#### **COMMENTAIRES**

Il n' y a suffisamment pas données permettant d'apprécier l'évolution

**Contact:** Fatoumata Danfaka (30 novembre 2004)

## 26 Rapport filles / garçons au primaire

REFERENCE: DSRP	TYPLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.G.1	Service producteur: MEPU-EC, SSP	DESAGREGATION: Régionale

### CONTEXTE

Les objectifs du DSRP dans ce domaine sont spécifiés en termes de taux de scolarisation (ou d'inscription): Ainsi, on constate que le taux brut d'inscription des filles est passé de 17,3% en 1990 à 44,3% en 2000 (§38); que le taux brut de scolarisation au niveau primaire était estimé en 1999 à 67,6% pour les garçons contre 39,9% seulement pour les filles (§43); et que les taux brut de scolarisation des filles dans le primaire varient selon les régions (60% en zone urbaine, 25% en zone rurale etc.). (Notons que dans le §105, le taux brut d'inscription des filles en 1990 est erronément chiffré à 7,3%, au lieu de 17,3%.) Comme objectif sectoriel, le DSRP vise une augmentation du taux brut de scolarisation des filles de 44,3% en 1999/00 à 63% en 2004/05 et 100% en 2012. Toutefois, dans ce domaine, il faut assurer une bonne harmonisation des objectifs et des méthodes de calcul des indicateurs OMD et DSRP concernés.

### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le rapport filles/garçons représente le taux de féminité dans les établissements d'enseignements primaire ou secondaire. Il est calculé aussi bien qu'au niveau national; régional que préfectoral. Il est égal au rapport du nombre de filles inscrites au nombre de garçons inscrits à un niveau d'enseignement.

$$Rfg = \frac{Nf_k}{Ng_k} * 100$$

Où;  $Nf_k$  = nombre filles;  $Ng_k$  = nombre de garçons

k = le niveau d'enseignement (primaire ou secondaire)

Le calcul des indicateurs scolaires est précédé par la collecte des données sur le terrain.

Elle a lieu chaque année et porte sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA et centres d'alphabétisation du pays. La collecte est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification au niveau décentralisé (IRE/DEV-C et DPE/DCE) avec l'appui des Délégués Pédagogiques de Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaires (DSEE) et des Directeurs d'Ecoles.

La collecte des informations se fait au mois de novembre de chaque année.

La distribution des fiches d'enquête jusqu'au niveau des écoles est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification aux niveaux DPE / DCE et IRE/DEV-C, alors que leur remplissage est fait par les Directeurs d'écoles avec l'appui des Délégués Pédagogiques des Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Pédagogiques Communaux (DPC) ou des Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaire (DSEE). Après l'enquête, les quatre exemplaires des fiches remplies au niveau des écoles sont ventilées comme suit:

**une copie reste à l'école, une à la DPE/DCE, une à l'IRE/DEV et une au SSP.**

Actuellement, le traitement informatique des données statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire se fait en partie au niveau des DPE/ DCE. Tant dis que les autres fiches d'enquête telles que celles du secondaire se fait, à travers la base de données informatisée au niveau central (SSP).

Le processus de décentralisation et d'informatisation de la gestion des statistiques, qui est en cours, vise à outiller les DPE/DCE et les IRE/DEV des instruments d'évaluation, de suivi et de planification

tout en renforçant la capacité de saisie et de traitement informatique des données statistiques aux niveaux déconcentrés.

Une version informatique a été développée par rapport à certains des outils ici présentés, qui viendront compléter les Bases de Données régionales et préfectorales.

La saisie des données est effectuée au niveau central par des secrétaires contactuels recrutés par le SSP à cet effet et par les chargés des Statistiques des Directions Préfectorales et Communales de l'Education (DPE/DCE).

#### **MODE DE DIFFUSION**

Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Education Civique/ SSP/ Dépliants Données Statistiques Enseignements Primaires 2003-2004, Conakry

#### **DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** La fiabilité de certaines informations parvenant des écoles reste encore à parfaire; le financement de la collecte des informations statistiques (remontée des fiches d'enquête) reste encore dépendant des bailleurs de fonds; il n'existe pas de ligne budgétaire pour couvrir l'ensemble de ces opérations au niveau du budget de l'Education

**DIFFUSION:** le financement et d'impression (coûts d'impression, distribution) reste encore dépendant des bailleurs de fonds.

#### **PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Informatisation de la gestion de tout le système éducatif, notamment le personnel enseignant;

#### **COMMENTAIRES**

**Contact:** Alpha Aliou BARRY (12 janvier 2005) et Lamarana BAH (15 décembre 2004)

## 27 Rapport filles / garçons au secondaire

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: MEPU-EC, SSP	DESAGREGATION: Régionale

### CONTEXTE

Cet indicateur ne figure pas dans le DSRP du mois de janvier 2002.

### DONNEES DE BASE

Les fiches d'enquête

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement primaire se fait en partie au niveau des DCE/DPE.

Le traitement informatique des données statistiques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire se fait à l'aide de la base de données informatisée de la SSP.

Données Statistiques de l'enseignement primaire

Données Statistiques de l'enseignement secondaire

Annuaire Statistique de l'Education.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le rapport filles/garçons représente le taux de féminité dans les établissements d'enseignements primaire ou secondaire. Il est calculé aussi bien qu'au niveau national; régional que préfectoral.

Il est égal au rapport du nombre de filles inscrites au nombre de garçons inscrits à un niveau d'enseignement.

$$Rfg = \frac{Nf_k}{Ng_k} * 100$$

Où;  $Nf_k$  = nombre filles;  $Ng_k$  = nombre de garçons

k = le niveau d'enseignement (primaire ou secondaire)

Le calcul des indicateurs scolaires est précédé par la collecte des données sur le terrain.

Elle a lieu chaque année et porte sur toutes les écoles primaires, secondaires, les centres NAFA et centres d'alphabétisation du pays. La collecte est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification au niveau décentralisé (IRE/DEV-C et DPE/DCE) avec l'appui des Délégués Pédagogiques de Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaires (DSEE) et des Directeurs d'Ecoles.

La collecte des informations se fait au mois de novembre de chaque année.

La distribution des fiches d'enquête jusqu'au niveau des écoles est assurée par les cadres chargés de statistiques et de planification aux niveaux DPE / DCE et IRE/DEV-C, alors que leur remplissage est fait par les Directeurs d'écoles avec l'appui des Délégués Pédagogiques des Sous- Préfectures (DPSP) ou Délégués Pédagogiques Communaux (DPC) ou des Délégués Scolaires de l'Enseignement Elémentaire (DSEE). Après l'enquête, les quatre exemplaires des fiches remplies au niveau des écoles sont ventilées comme suit:

**une copie reste à l'école, une à la DPE/DCE, une à l'IRE/DEV et une au SSP.**

Actuellement, le traitement informatique des données statistiques scolaires de l'Enseignement Primaire se fait en partie au niveau des DPE/ DCE. Tant dis que les autres fiches d'enquête telles que celles du secondaire se fait, à travers la base de données informatisée au niveau central (SSP).

Le processus de décentralisation et d'informatisation de la gestion des statistiques, qui est en cours, vise à outiller les DPE/DCE et les IRE/DEV des instruments d'évaluation, de suivi et de planification tout en renforçant la capacité de saisie et de traitement informatique des données statistiques aux niveaux déconcentrés.

Une version informatique a été développée par rapport à certains des outils ici présentés, qui viendront compléter les Bases de Données régionales et préfectorales.

La saisie des données est effectuée au niveau central par des secrétaires contactuels recrutés par le SSP a cet effet et par les chargés des Statistiques des Directions Préfectorales et Communales de l'Education (DPE/DCE).

### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Education Civique/ SSP/ Dépliants Données Statistiques Enseignements Primaires 2003-2004, Conakry.

**DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** La fiabilité de certaines informations parvenant des écoles reste encore à parfaire; le financement de la collecte des informations statistiques (remontée des fiches d'enquête) reste encore dépendant des bailleurs de fonds; il n'existe pas de ligne budgétaire pour couvrir l'ensemble de ces opérations au niveau du budget de l'Education

**DIFFUSION:** le financement et d'impression (coûts d'impression, distribution) reste encore dépendant des bailleurs de fonds.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Informatisation de la gestion de tout le système éducatif, notamment le personnel enseignant;

**COMMENTAIRES**

**Contact:** Alpha Aliou BARRY (12 janvier 2005) et Lamarana BAH (15 décembre 2004)



## 28 Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes

<b>REFERENCE:</b> DRSP, OMD	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.G.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> DNS, DME	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

### CONTEXTE

Cet indicateur ne figure pas en tant que tel dans le DSRP, mais il a été saisi dans le cadre du QUIBB.

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes** est égal au taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport au taux d'alphabétisation des hommes du même groupe d'âge.  
 Cet indicateur permet de cerner la disparité selon le groupe d'âge (15-19) et le sexe en matière d'alphabétisation.  
 Dans le QUIBB, les tranches d'âge considérées sont de 15 à 19; 20 à 29; 30 à 39; 40 à 49; 50 à 59 et 60+.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/DNS: QUIBB 2002-2003, avril 2004 Conakry.

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.  
**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Aucune perspective pour améliorer un indicateur qui n'a jamais été calculé.

### COMMENTAIRES

Il est suggéré de supprimer cet indicateur.

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)

## 29 Taux de prévalence du paludisme

<b>REFERENCE:</b> DSRP/OMD	<b>TYPOLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.B.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MS, SSSI	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

### CONTEXTE

Le paludisme est perçu comme l'une des maladies ayant les incidences les plus élevées. A cause de ses effets sur la santé humaine en général et infantojuvénile en particulier, le paludisme est une priorité dans la politique sanitaire. DSRP, §32: On note «la mortalité infantojuvénile, qui est essentiellement liée aux maladies infectieuses (paludisme, infections respiratoires, diarrhée) et [...]». §295: «En raison de leur incidence sur la mortalité ou de l'augmentation rapide de leur prévalence dans le pays, les maladies infectieuses (tétanos, rougeole et tuberculose, hépatite B, infections respiratoires aiguës, maladies diarrhéiques, etc.), le paludisme, la santé de la reproduction et les maladies émergentes ou réémergentes telles que le diabète, constituent des préoccupations majeures de la politique sanitaire en Guinée». Le §299 du DSRP ajoute: «En matière de lutte contre le paludisme, le pays appliquera fondamentalement les principales stratégies proposées par la Conférence internationale d'Amsterdam en 1992, à savoir: le traitement des cas, la prophylaxie chez la femme enceinte, et la prévention du contact homme-vecteur grâce à l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide, l'assainissement de l'environnement et la promotion des mesures d'hygiène». Bien qu'il constitue une préoccupation, le DRSP ne fournit aucune donnée sur le taux de prévalence du paludisme.

### DONNEES BASE

Rapports d'enquêtes au niveau du CNLP  
 Rapports d'activités du CNLP  
 Rapports d'activités des hôpitaux et centres de santé  
 Annuaire statistique

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de prévalence du paludisme est** égal au rapport du nombre de cas de paludisme enregistrés (anciens et nouveaux) rapporté à la population totale, exprimé en pour mille. Donc, c'est le nombre de personnes qui ont souffert du paludisme rapporté à 100 personnes. Il détermine l'ampleur cette maladie dans la population.

$$\tau = \frac{NcP}{POP_{tot}} * 100$$

Où NcP= nombre total de cas de paludisme enregistrés

POPtot\*= population totale

\* La population de base est calculée chaque année en appliquant un taux annuel de 2.8% selon les RGPH -1996.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ SSIP/ Annuaire Statistiques Sanitaires 2000, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement

**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services déconcentrés de la Santé.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Mise en place d'un programme de sensibilisation et lutte contre le paludisme afin de réduire l'incidence de la maladie

### COMMENTAIRES

Le CNLP ne calcul pas le taux de prévalence, mais plutôt les incidences.

**Contact:** Demba KOUMBASSA (27 Janvier 2005) et Saliou DIALLO (27 Janvier 2005 )

### 30 Taux de mortalité infantile

RÉFÉRENCE: DRSP, OMD	TYPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DD	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

La mortalité infantile fait l'objet d'un traitement large dans le DSRP. §29: «L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans, en augmentation par rapport à une espérance de 45 ans en 1983. Le taux de mortalité infantile, infantojuvénile (enfants âgés de moins de cinq ans) et maternelle ont quant à eux connu une baisse sensible entre 1992 et 1999, passant respectivement de 153 à 98‰, de 229 à 177‰ et de 666 à 528 pour 100000. Ces indicateurs de santé connaissent des variations relativement importantes selon les régions et les catégories socio-économiques». Dans le §293, les objectifs à atteindre pour cet indicateur sont clairement définis: «70‰ en 2005, 50‰ en 2010, contre 98‰ en 1999».

#### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

On désigne par mortalité infantile la mortalité des enfants de zéro an révolu. **Le taux de mortalité infantile** se calcule en rapportant les décès d'enfants de moins d'un an aux naissances vivantes exprimé en pour mille. C'est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes. Plus précisément, c'est la probabilité de mourir entre la naissance et le premier anniversaire.

$$T \text{ min } fan = \frac{DE(-1)}{NV} * 1000$$
 Où, DE(-1)= les décès d'enfants de moins d'un an; NV= naissances vivantes.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS/ EDS-2 -1999, mai 2000, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficulté liées à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour réaliser à temps l'enquête.

**DIFFUSION:** Difficulté aux traitements et à l'analyse des données

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Préparation de l'EDS-3

#### COMMENTAIRES

Eds-3 a connu un léger retard, car en tenant compte de sa périodicité, il devrait se réaliser en 2004.

**Contact:** Mamadou Badian DIALLO (13 décembre 2004)

### 31 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

RÉFÉRENCE: DRSP, OMD	TPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: II.B.1	Service producteur: DNS, DD	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

Le §29 du DSRP cité au 2.89 ci-dessus aborde le taux de mortalité infantojuvénile (enfants de moins de 5 ans). Le §32 ajoute: «La mortalité infantojuvénile, qui est essentiellement liée aux maladies infectieuses (paludisme, infections respiratoires, diarrhée) et aux carences nutritionnelles, reste plus élevée en Haute Guinée et en Guinée Forestière. Cette différence de mortalité pourrait s'expliquer en grande partie par l'insuffisance de la prise en charge des malades, étant donnée que la prévalence des maladies infectieuses est relativement homogène entre les régions». Notons que le DSRP ne fournit aucun objectif chiffré à atteindre dans ce domaine.

#### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**La mortalité des enfants de moins de 5 ans** est également appelée la mortalité infanto-juvéniles. **Le taux de mortalité des moins de 5** se calcule en rapportant les décès d'enfants de moins 5 ans aux naissances vivantes exprimé en pour mille. C'est le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1000 naissances vivantes au cours d'une année. Plus précisément, c'est la probabilité de mourir entre la naissance et le cinquième anniversaire.

$$Tmfj = \frac{DE(-5)}{NV} * 1000$$

Où, DE(-5)= les décès d'enfants de moins de 5 ans; NV= nombre de naissances vivantes

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS/ EDS-2 -1999, mai 2000, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficulté liées à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour réaliser à temps l'enquête.

**DIFFUSION:** Difficulté aux traitements et à l'analyse des données

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Préparation de l'EDS-3

#### COMMENTAIRES

Eds-3 a connu un léger retard, car en tenant compte de sa périodicité, il devrait se réaliser en 2004.

**Contact:** Mamadou Badian DIALLO (13 décembre 2004)

### 32 Taux de couverture vaccinale BCG

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: MS, PEV	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

La tuberculose, maladie respiratoire, réémergente et opportuniste souvent associée au VIH/SIDA, attire de plus en plus l'attention des autorités sanitaires. Cependant, le DRSP n'en prend pas explicitement acte, mais stipule dans son §298: «Pour faire face aux maladies respiratoires aiguës et aux maladies diarrhéiques, les efforts de prise en charge seront poursuivis dans le cadre du développement des soins de santé primaires. Il s'agira d'assurer, notamment au niveau des services de santé de base, la disponibilité régulière des produits et de garantir des services de qualité et à des coûts accessibles». Malheureusement, le DSRP ne fournit aucune statistique sur le taux de mortalité lié à la tuberculose.

#### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
 Les rapports d'activités des centres et des postes de santé et hôpitaux;  
 Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
 Les Rapports d'Activités du PEV.  
 Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
 Traitement des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de couverture vaccinale BCG** (tuberculose) est égal rapport du nombre d'enfants de moins d'un an administré au vaccin BCG à la population de moins d'un an, exprimé en pour mille. Autrement, c'est le nombre d'enfants de 0 à 11 mois administrés contre la tuberculose rapporté à 1000 enfants de cette catégorie.

$$\tau = \frac{NE(-1)BCG}{POP(-1)} * 100$$

Où NE(-1)BCG= nombre d'enfants de moins d'un an administrés au vaccin BCG

POP(-1)= population de moins d'un an.

\* La population de base est calculée chaque année en appliquant un taux annuel de 2.8% selon le RGPH de 1996.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ PEV/ Rapport d'activités 2004, Conakry  
 Ministère de la Santé Publique / SSIP: Les annuaires statistiques 2000; Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement

**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

#### COMMENTAIRES

Les statistiques sont tirées des annuaires statistiques du SSPEI et des rapports du PEV; le fait de calculer la population de base avec un taux de 2.8% au lieu de 3.1% (RGPH-1996) induit une augmentation du taux de vaccination et implicitement la qualité des données serait mise en cause.

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)

### 33 Taux de couverture vaccinale DTCP3

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.B.1	<b>Service producteur:</b> PEV/ Ministère de la Santé	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

#### CONTEXTE

Pendant environ deux décennies, une grande composante de la politique sanitaire a été orientée en direction des enfants notamment pour la vaccination. Comme le montre le §31 du DSRP: «Sur le plan de la vaccination, des progrès sensibles ont été obtenus entre 1987 et 1993. Cependant, avec des niveaux relativement stables depuis la fin de cette période, la couverture vaccinale est demeurée largement insuffisante à l'échelle nationale. En 1999, elle se situait en dessous de 60% pour les principaux vaccins .... Là également, les disparités sont manifestes. Si la part des enfants complètement vaccinés s'élève à 51,1% à Conakry, en Moyenne Guinée cette part s'établit à 22,4%». Le §117 aborde également la couverture vaccinale.

Ici, il s'agit du vaccin DTCP contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche / poliomyélite. L'acronyme DTCP3 veut indiquer l'application des trois doses, à un mois intervalle, à la population de moins d'un an.

#### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
Les rapports d'activités des centres et des postes de santé et Hôpitaux;  
Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
Les Rapports d'Activités du PEV.  
Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
Traitement des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de couverture vaccinale** DTCP3 (Distérite -Tétanos- Coccus- Polyomelythe ) est égal au rapport du nombre d'enfants de moins d'un an ayant reçu les trois doses de DTCP3, à un mois d'intervalle, à la population de moins d'un an. C'est le nombre d'enfants de 0 à 11 mois administrés contre le groupe de maladies DTCP3 pour 100 enfants de cette catégorie.

$$\tau = \frac{NE(-1)DTCP3}{POP(-1)} * 100$$

Où NE(-1)DTCP3= nombre d'enfants de moins d'un an ayant reçu les trois doses de DTCP3  
POP(-1)= population de moins d'un an

\* La population de base est calculée chaque année en appliquant un taux annuel de 2.8% selon RGPH-1996

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ PEV/ Rapport d'activités 2004, Conakry  
Ministère de la Santé Publique / SSIP: Les annuaires statistiques 2000; Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement

**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

#### COMMENTAIRES

Les statistiques sont tirées des annuaires statistiques du SPEI et des rapports du PEV; le fait de calculer la population de base avec un taux de 2.8% au lieu de 3.1% (RGPH-1996) induit une augmentation du taux de vaccination et implicitement la qualité des données serait mise en cause.

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)



### 34 Taux de couverture vaccinale VAR

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>Objectif:</b> II.B.1	<b>Service producteur:</b> PEV/ Ministère de la Santé	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

#### CONTEXTE

Il s'agit du vaccin anti-rougeole pour les enfants âgés de 9 à 11 mois. (Voir aussi l'indicateur no. 34.)

#### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
Les rapports d'activités des centres et des postes de santé et Hôpitaux;  
Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
Les Rapports d'Activités du PEV.  
Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
Traitement des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de couverture vaccinale anti-rougeole** est égal au rapport du nombre d'enfants âgés de 9 à 11 mois ayant reçu le vaccin anti-rougeole à la population de moins d'un an., exprimé en pour cent

$$\tau = \frac{NE(9-11)AR}{POP(-1)} * 100$$

Où NE (9-11) AR= nombre d'enfants âgés de 9 à 11 mois ayant reçu le vaccin anti-rougeole  
POP (-1)\*= population de moins d'un an.

\* La population de base est calculée chaque année en appliquant un taux annuel de 2.8% selon le RGPH-1996

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ PEV/ Rapport d'activités 2004, Conakry  
Ministère de la Santé Publique / SSIP: Les annuaires statistiques 2000; Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement

**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

#### COMMENTAIRES

Les statistiques sont tirées des annuaires statistiques du SSPEI et des rapports du PEV; le fait de calculer la population de base avec un taux de 2.8% au lieu de 3.1% (RGPH-1996) induit une augmentation du taux de vaccination et implicitement la qualité des données serait mise en cause.

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)

### 35 Taux de couverture vaccinale VAA

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>Objectif:</b> II.B.1	<b>Service producteur:</b> PEV/ Ministère de la Santé	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

#### CONTEXTE

Il s'agit du vaccin anti-amarine. (Voir aussi l'indicateur no. 34.)

#### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
Les rapports d'activités des centres et des postes de santés et Hôpitaux;  
Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
Les Rapports d'Activités du PEV.  
Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
Traitement des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de couverture vaccinale anti-amarine** est égal au rapport du nombre de femmes enceintes ayant reçu les doses du vaccin anti-amarine au nombre naissances vivantes attendues, exprimé en pour cent

$$T = \frac{NfEAA}{NVA} * 100$$

Où NfEAA= nombre de femmes enceintes ayant reçu les doses du vaccin anti-amarine  
NVA= nombre naissances vivantes attendues.

\* La population de base est calculée chaque année en appliquant un taux annuel de 2.8% selon le RGPH-1996

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ PEV/ Rapport d'activités 2004, Conakry  
Ministère de la Santé Publique / SSIP: Les annuaires statistiques 2000; Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement

**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

#### COMMENTAIRES

Les statistiques sont tirées des annuaires statistiques du SSP et des rapports du PEV; le fait de calculer la population de base avec un taux de 2.8% au lieu de 3.1% (RGPH-1996) induit une augmentation du taux de vaccination et implicitement la qualité des données serait mise en cause.

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)

### 36 Taux de couverture vaccinale VAT 2+

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>Objectif:</b> II.B.1	<b>Service producteur:</b> PEV/ Ministère de la Santé	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

#### CONTEXTE

Il s'agit du vaccin anti-tétanique pour les femmes enceintes. (Voir aussi l'indicateur no. 34.)

#### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
Les rapports d'activités des centres et des postes de santé et Hôpitaux;  
Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
Les Rapports d'Activités du PEV.  
Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
Traitement des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le taux de couverture vaccinale anti-tétanique** est égal au rapport du nombre de femmes enceintes ayant reçu les deux doses du vaccin anti-tétanique à un mois d'intervalle au moins au nombre naissances vivantes attendues, exprimé en 100.

$$T = \frac{NfEAT}{NVA} * 100$$

Où NfEAT= nombre de femmes enceintes ayant reçu les deux doses du vaccin anti-tétanique à un mois d'intervalle au moins.

NVA= nombre naissances vivantes attendues.

\* La population de base est calculée chaque année en appliquant un taux annuel de 2.8% selon le RGPH-1996

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ PEV/ Rapport d'activités 2004, Conakry  
Ministère de la Santé Publique / SSIP: Les annuaires statistiques 2000; Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement

**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

#### COMMENTAIRES

Les statistiques sont tirées des annuaires statistiques du SSP et des rapports du PEV; le fait de calculer la population de base avec un taux de 2.8% au lieu de 3.1% (RGPH-1996) induit une augmentation du taux de vaccination et implicitement la qualité des données serait mise en cause.

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)

### 37 Taux de mortalité maternelle

REFERENCE: DRSP/OMD	TYPLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DD	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

C'est dans le §29 que le DSRP aborde le taux de mortalité maternelle (voir l'indicateur no. 31). Voir aussi §300: «Pour faire face au défi que constituent la morbidité et la mortalité maternelles, la politique de santé sera axée sur: la prise en charge des grossesses à risque et des urgences obstétricales, l'accouchement sous surveillance, la lutte contre les mutilations sexuelles chez les filles, la promotion de la planification familiale et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles, cause importante de stérilité». Les objectifs affichés pour cet indicateur sont: 300 et 200 pour 100000 naissances vivantes respectivement en 2005, 2010 contre 528 pour 100000 en 1999.

#### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

La mortalité maternelle est également appelée la mortalité des mères à l'accouchement. Elle concerne principalement les femmes en état de mères. Ainsi, **Le taux de mortalité maternelle** est égal au nombre de décès de mères à l'accouchement rapportés à 100 000 naissances vivantes. Plus précisément, c'est le nombre de femmes qui meurent chaque année par suite de grossesse pour 100 000 naissances vivantes. La vie d'un nouveau-né, est constatée par la manifestation d'un signe quelconque. Formellement, on:

$$Tma = \frac{DMp}{NV} * 100000 \text{ Où, } DMp = \text{les décès de mères à l'accouchement; } NV = \text{naissances vivantes}$$

Plus ce nombre est grand plus le risque de mortalité maternelle est grand.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: EDS-2-1999, mai 2000, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficulté liée à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour réaliser à temps l'enquête.

**DIFFUSION:** Difficulté aux traitements et à l'analyse des données

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Préparation de l'EDS-3

#### COMMENTAIRES

Eds-3 a connu un léger retard, car en tenant compte de sa périodicité, il devrait se réaliser en 2004.

**Contact:** Mamadou Badian DIALLO (13 décembre 2004)

### 38 Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié

REFERENCE: DRSP, OMD	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DD	DESAGREGATION: Régionale

#### CONTEXTE

Le §300 du DSRP traite des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié. A la page 118 du même document, les objectifs fixés pour cet indicateur sont annoncés sans pour autant mentionner les horizons visés: «Utilisation des services d'accouchement de 35% à 50%». Par ailleurs, le premier rapport final du QUIBB de janvier 2004 l'évalue à 44,4%. Il s'agit là du pourcentage des naissances vivantes des cinq dernières années ayant précédé l'enquête et qui a bénéficié de l'assistance du personnel médical (docteur, infirmière et sage-femme). Les catégories de personnel qui composent le personnel de santé qualifié restent à préciser.

#### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires.  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données;

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié** est égale au nombre de cas d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié rapporté au nombre total d'accouchements intervenus au cours d'une période exprimé en pour cent ou pour mille selon le cas. Il permet de saisir sur l'accès des femmes.

Formellement, on a:

$$PAA = \frac{NAAp}{NV} * 100 \text{ Où } NAAp = \text{nombre de cas d'accouchements assistés par du personnel; } NV =$$

Nombre total d'accouchement.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: EDS-2 -1999, mai 2000, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficulté liée à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour réaliser à temps l'enquête.

**DIFFUSION:** Difficulté aux traitements et à l'analyse des données

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Préparation de l'EDS-3

#### COMMENTAIRES

Eds-3 a connu un léger retard, car en tenant compte de sa périodicité, il devrait se réaliser en 2004.

**Contact:** Mamadou Badian DIALLO (13 décembre 2004)

### 39 Pourcentage d'enfants de moins 5 ans présentant une insuffisance pondérale

REFERENCE: DRSP, OMD	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DD	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

La santé de la mère et de l'enfant constitue une préoccupation majeure dans la politique sanitaire de la Guinée. C'est ainsi que, dans le §117 du DSRP, «cette politique a eu pour objectif d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en particulier celui des groupes vulnérables, notamment la mère et l'enfant». Les problèmes à ce niveau peuvent se traduire, entre autres, en insuffisances pondérales, liées en grande partie à des carences nutritionnelles. C'est dans la page 119 du DSRP, que la lutte contre les carences nutritionnelles est définie; celle-ci est axée sur le renforcement de l'utilisation du sel iodé, la mise en place de services de réhabilitation nutritionnelle en milieu hospitalier, la promotion nutritionnelle à base communautaire et la promotion de l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois. S'agissant des objectifs qui y figurent, il faut noter qu'ils ne se rapportent pas directement à cet indicateur, mais peuvent considérés comme ceux de variables de substitution (dits « proxy »). Malheureusement, nulle allusion n'est faite aux horizons visés dans ce domaine.

#### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le Pourcentage d'enfants de moins 5 ans présentant une insuffisance pondérale** exprime le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale pour 100 enfants de moins de 5 ans. Il est calculé en rapportant le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale au total des enfants de moins de 5 ans.  
 Plus cet indicateur est élevé, plus le niveau de nutrition des enfants doit être amélioré.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/DNS/ EDS-2 -1999, mai 2000, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficulté liée à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour réaliser à temps l'enquête.  
**DIFFUSION:** Difficulté aux traitements et à l'analyse des données

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Préparation de l'EDS-3

#### COMMENTAIRES

Eds-3 a connu un léger retard, car en tenant compte de sa périodicité, il devrait se réaliser en 2004.

**Contact:** Mamadou Badian DIALLO (13 décembre 2004)

#### 40 Nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Output	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: MS, PEV	DESAGREGATION: Nationale

##### CONTEXTE

Le nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels en Guinée s'est élevé à 391 en septembre 2003 contre 371 en 2000, soit une augmentation de 20 dans une période de presque trois ans.

##### DONNEES DE BASE

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
 Les rapports d'activités des centres et des postes de santé et Hôpitaux;  
 Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
 Les Rapports d'Activités du PEV.  
 Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
 Traitement des données..

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le nombre de centres de santé réhabilités**, Il indique le niveau de renforcement de la capacité opérationnelle des formations sanitaires.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ PEV: Rapport d'activités 2004, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement  
**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

##### COMMENTAIRES

Les statistiques proviennent du PEV et du premier rapport de mise en œuvre

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)

#### 41 Nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels

REFERENCE: DSRP	TYPOLOGIE: Output	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.B.1	SERVICE PRODUCTEUR: MS, PNRSS	DESAGREGATION: Nationale

##### CONTEXTE

Le nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels est passé de 384 à 515 entre 2000 et 2003, soit une augmentation de 131 dans une période de trois ans. Dans le §304 du DSRP, il est indiqué, qu'au «regard des contraintes de ressources et de la demande de services de santé, le développement des infrastructures portera principalement sur les formations sanitaires de base, notamment les postes de santé, conformément à la carte sanitaire. Cette politique sera renforcée ...afin d'assurer la disponibilité de personnel qualifié et motivé à tous les niveaux en particulier dans les zones rurales». Malheureusement, dans le même document, aucun objectif quantitatif n'a été défini.

##### DONNEES DE BASE

Les **DONNEES DE BASE**

Les Rapports sur la campagne de vaccination;  
 Les rapports d'activités des centres et des postes de santé et Hôpitaux;  
 Les annuaires statistiques du Ministère de la Santé Publique;  
 Les Rapports d'Activités du PEV.  
 Fiche de recensement général de la population et de l'habitat;  
 Traitement des données.

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le nombre de postes de santé réhabilités**, Il indique le niveau de renforcement de la capacité opérationnelle des formations sanitaires.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/PEV: Rapport d'activités 2004, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Difficultés liées au financement  
**DIFFUSION:** Retard dans la transmission des rapports d'activités des services de Santé.

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Renforcer la possibilité de transmission des rapports des services de santé.

##### COMMENTAIRES

Les statistiques proviennent du PEV et du premier rapport de mise en œuvre

**Contact:** Lamine BARRY (25 janvier 2005)



## 42 Taux de prévalence du VIH / SIDA

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Impact	<b>PERIODICITE:</b> Quinquennale
<b>OBJECTIF:</b> II.B.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> Primature, CNLS	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Le VIH/SIDA est amplement abordé dans le DSRP, à savoir dans les paragraphes 310, 311, 312 et 313. L'encadré 311 souligne: «Dans le cadre de la SRP, trois objectifs seront alors poursuivis: la stabilisation ou la réduction de l'incidence du VIH/SIDA à moins de 5%, une prise en charge adéquate des malades du SIDA et la maîtrise de l'incidence socio-économique de la pathologie». Sur le plan statistique, les seules données existantes proviennent de l'enquête de 2001, réalisée au niveau national. Les résultats de cette enquête montrent que la séroprévalence à l'échelle nationale est de 2.8% (rapport santé ODM 2003). En terme de région, la zone spéciale de Conakry et la région forestière sont les plus touchées, avec des taux de séroprévalence respectifs de 5% et 3.2% contre 1.9% pour la Moyenne Guinée et 2% pour la Haute Guinée. Le milieu urbain (4.4%) semble doublement plus touché qu'en milieu rural.

### DONNEES DE BASE

Fiche d'enquête  
Rapports d'activités des hôpitaux et centres de santé

### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le taux de prévalence du VIH/SIDA est égal au rapport du nombre de cas de VIH/SIDA détectés rapporté à la population à risque.

$$T_{vih / sida} = \frac{N_{sida}}{P_{oprisq}} * 100 \quad \text{Où, } N_{sida} = \text{Nombre de cas (nouveaux et anciens) de VIH/SIDA et}$$

$P_{oprisq}$  = population à risque de l'échantillon

Pour le calcul de l'indicateur, le CNLS a effectué avec le concours de la Banque Mondiale, une enquête en 2001, dont les résultats ont été publiés en 2002. Les femmes en grossesses constituent en Guinée la population référence, ce qui fait que le taux de prévalence au niveau national est le même que celui des femmes enceintes.

Ainsi, une fois l'échantillon constitué, les femmes concernées subissent un prélèvement du sang. Les sangs collectés sont analysés au laboratoire du Centre National de Transfusion Sanguine afin de déterminer le nombre de cas détectés séropositifs dans l'échantillon.

Ce procédé permet de déterminer aussi bien des prévalences au niveau national, selon le Groupe vulnérable. Ainsi, on peut calculer:

- Le taux de prévalence militaire,
- Le taux de prévalence camionneur,
- Le taux de prévalence jeune fille de 15 à 24 ans,
- Le taux de prévalence professionnelle de sexe,
- Le taux de prévalence par groupe d'âge,
- Le taux de prévalence par sexe.

### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ CNLS/ Rapport d'enquête 2001, Conakry

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Collecte des données au niveau national. Manque de moyens logistiques.

**DIFFUSION:** manque de ressources financières suffisantes

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Intégré le volet VIH/SIDA dans l'EDS-3, afin d'avoir un échantillon beaucoup plus exhaustif.

### COMMENTAIRES

Cet indicateur n'apporte aucune information supplémentaire sur le VIH/SIDA.

**Contact:** Thierno Souleymane DIALLO (05 janvier 2005)

### 43 Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans

REFERENCE: DSRP, OMD	TYPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: II.B.2	SERVICE PRODUCTEUR: Primature, CNLS	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

Même si dans le DSRP les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans ne sont pas clairement ciblées en rapport avec le VIH/SIDA, on les considère parmi les populations à risque. Cependant, le DSRP ne fournit aucun objectif chiffré à atteindre pour cet indicateur. Les données disponibles indiquent, pour ce groupe spécifique, une augmentation du taux de séroprévalence du VIH de 1,5% en 1996 à 2,8% en 2001. Au niveau de la population générale, on peut constater que les chiffres sont les mêmes.

#### DONNEES DE BASE

Fiche d'enquête  
Rapports d'activités des hôpitaux et centres de santé

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

Le taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans est égal au rapport du nombre de cas de VIH/SIDA détectés au sein des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans rapporté à la population des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans.

$$TVIH_{fenceint e} = \frac{NCDf_{15-24}}{Popf_{15-24}} * 100$$

Où, NCDf<sub>15-24</sub>= Nombre de cas (nouveaux et anciens) de VIH/SIDA détectés parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans.

Popf<sub>15-24</sub>= population des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère de la Santé Publique/ CNLS/ Rapport d'enquête 2001, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Collecte des données au niveau national. Manque de moyens logistiques.

**DIFFUSION:** manque de ressources financières suffisantes

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Intégré le volet VIH/SIDA dans l'EDS-3, afin d'avoir un échantillon beaucoup plus exhaustif.

#### COMMENTAIRES

Cet indicateur n'apporte aucune information supplémentaire sur le VIH/SIDA.

**Contact:** Thierno Souleymane DIALLO (05 janvier 2005)

#### 44 Ménages ayant accès à une source d'eau potable

REFERENCE: DRSP, OMD	TYPOLOGIE: Résultat	PERIODICITE: Annuelle
OBJECTIF: II.C.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS	DESAGREGATION: Nationale

##### CONTEXTE

Selon le DSRP, l'objectif général à atteindre dans le domaine de l'eau potable est de permettre à tous d'accéder régulièrement à l'eau potable. L'un des objectifs spécifiques est de porter le taux d'accès à l'eau potable à 90% en 2010 - ce taux devant s'élever à 95% à Conakry - contre 49% en 1999. Dans le rapport final du QUIBB (avril 2004, page 35), il est indiqué que le taux d'accès des ménages à l'eau potable se chiffre à près de 62%. Ce taux est en nette progression par rapport à 1999 (49%). La ville de Conakry se singularise dans ce domaine, avec un taux d'accès de 93.7%.

##### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le pourcentage ménages ayant accès à une source d'eau potable** exprime la proportion de ménages qui a accès à une source d'eau potable (forages, puits ou sources aménagées). Il se calcule en rapportant le nombre total des personnes ayant accès à une source d'eau potable à la population totale.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/DNS: QUIBB 2002-2003, avril 2004, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003

##### COMMENTAIRES

Dans le premier rapport de mise en œuvre, il est considéré que le taux d'accès à l'électricité est, selon le QUIBB, de 18.80 en 2002. Cette valeur est le pourcentage de la population utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage, alors il serait préférable de supprimer cet indicateur au profit du taux d'accès à l'électricité qui tient compte du premier.

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)

#### 45 Nombre de forages réalisés

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Trimestrielle
<b>OBJECTIF:</b> II.C.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> SNAPE, PROGRES	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

##### CONTEXTE

Le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) réalise trois types d'aménagement: les puits, les forages et les sources aménagées. Tous ces éléments sont des points d'eau qui permettent à la population de satisfaire ses besoins en eau. La Direction du SNAPE fournit régulièrement des données aussi bien sur les puits, les forages que sur les sources aménagées par région ou par préfecture. Dans le DSRP, l'objectif principal assigné au niveau de l'hydraulique villageoise est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales. Les indicateurs et les buts sont:- 15000 points d'eau réalisés en 2005, contre 9400 en début 2000.

##### DONNEES DE BASE

Rapport des services préfectoraux d'aménagement des points d'eau  
 Rapport des services préfectoraux d'aménagement des points d'eau  
 Rapport d'activités du SNAPE

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

Depuis 1979, le SNAPE réalise des ouvrages hydrauliques dans le pays. Son intervention se situait tout au début au Nord et Est du pays notamment dans les zones comme Koundara et Siguiré, où la déserte en eau est précaire. Son intervention se fait principalement en Milieu Rural; elle se fait tout de même en milieu urbain, avec bien entendu l'accord de la SEEG.

Parmi les ouvrages qu'il réalise, on compte les forages. Ce sont des ouvrages hydrauliques de diamètre variant de 110 à 120 millimètres, leur profondeur touche la nappe souterraine. Leur implantation obéit aux critères et la demande de l'Etat. Cependant, des privées peuvent solliciter son intervention.

Il y a lieu de mentionner que le SNAPE n'est pas le seul à réaliser des ouvrages hydrauliques dans le pays, d'autres sociétés privées dont l'identité n'est totalement connue évoluent sur le terrain. Dans les statistiques qui concernent le nombre de forages réalisés par le SNAPE, il est calculé mensuel, par préfecture, par région administrative et au niveau national le nombre de réalisations de forages.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique/ SNAPE: Rapport annuel d'activités 2003, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Les difficultés sont surtout liées à la collecte de l'information au niveau des bases régionales et des projets

**DIFFUSION:** pas de difficultés majeures

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Trouver des possibilités pour faire la mise à jour et faciliter la transmission des rapports d'activités des différents services régionaux.

##### COMMENTAIRES

Les informations fournies ne concernent que les réalisations du SNAPE.

**Contact:** Francis Nya SONOMI (25 novembre 2004)

#### 46 Nombre de puits réalisés

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPOLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Trimestrielle
<b>OBJECTIF:</b> II.C.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> SNAPE, PROGRES	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

##### CONTEXTE

Le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) réalise trois types d'aménagement: les puits, les forages et les sources aménagées. Tous ces éléments sont des points d'eau qui permettent à la population de satisfaire ses besoins en eau. La Direction du SNAPE fournit régulièrement des données aussi bien sur les puits, les forages que sur les sources aménagées par région ou par préfecture. Dans le DSRP, l'objectif principal assigné au niveau de l'hydraulique villageoise est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales. Les indicateurs et les buts sont:- 15000 points d'eau réalisés en 2005, contre 9400 en début 2000.

##### DONNEES DE BASE

Rapport des services préfectoraux d'aménagement des points d'eau  
 Rapport des services préfectoraux d'aménagement des points d'eau  
 Rapport d'activités du SNAPE

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

Depuis 1979, le SNAPE réalise des ouvrages hydrauliques dans le pays. Son intervention se situait tout au début au Nord et Est du pays notamment dans les zones comme Koundara et Siguiri, où la déserte en eau est précaire. Son intervention se fait principalement en Milieu Rural; elle se fait tout de même en milieu urbain, avec bien entendu l'accord de la SEEG.

Parmi les ouvrages qu'il réalise, on compte les puits. Ce sont des ouvrages hydrauliques de diamètre supérieur à 120 millimètres, leur profondeur touche la nappe souterraine et sont renforcés par buses. Leur implantation obéit aux critères et la demande de l'Etat. Cependant, des privées peuvent solliciter sa réalisation.

Il y a lieu de mentionner que le SNAPE n'est pas le seul à réaliser des ouvrages hydrauliques dans le pays, d'autres sociétés privées dont l'identité n'est totalement connue évoluent sur le terrain.

Dans les statistiques qui concernent le nombre de forages réalisés par le SNAPE, il est calculé trimestriellement, par préfecture, par région administrative et au niveau national, le nombre de r de puits réalisés.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique/ SNAPE: Rapport annuel d'activités 2003, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Les difficultés sont surtout liées à la collecte de l'information au niveau des bases régionales et des projets

**DIFFUSION:** pas de difficultés majeures

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Trouver des possibilités pour faire la mise à jour et faciliter la transmission des rapports d'activités des différents services régionaux.

##### COMMENTAIRES

Les informations fournies ne concernent que les réalisations du SNAPE.

**Contact:** Francis Nya SONOMI (25 novembre 2004)

#### 47 Nombre de sources d'eau aménagées

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Trimestrielle
<b>OBJECTIF:</b> II.C.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> SNAPE, PROGRES	<b>DESAGREGATION:</b> Régionale

##### CONTEXTE

Voir l'indicateur no. 46.

##### DONNEES DE BASE

Rapport des services préfectoraux d'aménagement des points d'eau  
 Rapport des services préfectoraux d'aménagement des points d'eau  
 Rapport d'activités du SNAPE

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

Depuis 1979, le SNAPE réalise des ouvrages hydrauliques dans le pays. Son intervention se situait tout au début au Nord et Est du pays notamment dans les zones comme Koundara et Sigiri, où la déserte en eau est précaire. Son intervention se fait principalement en Milieu Rural; elle se fait tout de même en milieu urbain, avec bien entendu l'accord de la SEEG.  
 Parmi les ouvrages qu'il réalise, on compte les sources aménagées. Leur implantation obéit aux critères et la demande de l'Etat. Cependant, des privées peuvent solliciter son intervention.  
 Il y a lieu de mentionner que le SNAPE n'est pas le seul à réaliser des ouvrages hydrauliques dans le pays, d'autres sociétés privées dont l'identité n'est totalement connue évoluent sur le terrain.  
 Dans les statistiques qui concernent le nombre de forages réalisés par le SNAPE, il est calculé trimestriellement, par préfecture, par région administrative et au niveau national, le nombre de sources aménagées.

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique/ SNAPE: Rapport annuel d'activités 2003, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Les difficultés sont surtout liées à la collecte de l'information au niveau des bases régionales et des projets  
**DIFFUSION:** pas de difficultés majeures

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Trouver des possibilités pour faire la mise à jour et faciliter la transmission des rapports d'activités des différents services régionaux.

##### COMMENTAIRES

Depuis un certain moment, le SNAPE ne s'occupent pas à l'aménagement des sources d'eau, alors il serait préférable de supprimer cet indicateur.

**Contact:** Francis Nya SONOMI (25 novembre 2004)

**48 Proportion des CRD sans caisse de crédit et d'épargne**

<b>REFERENCE:</b> DSRP	<b>TYPLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> I.A.2	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> BCRG, Direction des Banques, Section micro finances	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

**CONTEXTE**

La situation actuelle des caisses de crédit est élucidée dans l'encadré no.3 (page 54) du DSRP: «Dans le paysage actuel de la micro-finance, seul le Crédit Rural de Guinée couvre l'ensemble du territoire, avec 80 caisses de crédit, dont 18 en Basse Guinée, 17 en Moyenne Guinée, 19 en Haute Guinée et 26 en Guinée Forestière. Pride Finance est implanté dans 13 centres urbains, soit moins de la moitié des centres que compte le pays. Les services de la micro-finance touchent, directement ou indirectement environ 1,5 millions de personnes. Après une dizaine d'années d'existence, les institutions de la micro-finance sont encore au stade de projet, ce qui signifie qu'elles n'ont pas atteint leur pérennité institutionnelle et financière. A travers les 3 principales institutions (CRG, Pride Finance et Yètè Mali), on vise à atteindre une clientèle de 178.421 membres en 2005 contre 88.209 actuellement.» Par ailleurs, l'aspect de la couverture du territoire national est abordé dans le §163: «Aussi, le Gouvernement envisage des mesures d'élargissement de l'offre de services financiers, à travers une meilleure couverture géographique du pays, la diversification des produits et services, l'installation des structures de micro-finance dans les zones d'extrême pauvreté, en vue de la satisfaction des besoins croissants de financement du monde rural, l'implication des femmes dans les organes dirigeants et l'identification de produits et services financiers adaptés et réservés à la clientèle féminine.» Le doublement de la clientèle des caisses de crédit et d'épargne étant un objectif clair et réalisable, le DSRP ne fixe aucun objectif pour ce qui concerne le nombre de caisses de crédit et d'épargne. La SRP veut, sans doute, mieux assurer l'accès des ménages pauvres aux institutions de crédit, surtout dans les zones marginales et pauvres, ce qu'implique une «meilleure couverture géographique».

**DONNEES DE BASE**

Aucune donnée sur l'indicateur

**METHODOLOGIE DE CALCUL**

La proportion des CRG sans caisse de crédit et d'épargne, est le nombre de CRDs n'ayant aucune caisse de crédit ou d'épargne, rapporté au nombre total de CRD, exprimé en pour cent. De nos jours, on compte 303 CRD dans le pays, réparties entre les 33 préfectures du pays. Cet indicateur, permet de se faire une idée la promotion de micro crédits en Guinée et la capacité des institutions de micro finances à desservir le pays, notamment les communautés rurales. Les informations indiquent qu'il existe quatre institutions de micro finance en Guinée: le Crédit Rural, la Caisse Populaire Yetemali, Les 3AE et le PRIDE. La répartition des caisses selon l'institution montre que le Crédit Rural reste dominant sur le terrain, car il dispose 144 caisses implantées dans les quatre Régions Naturelles; puis il est suivi du PRIDE, avec 14 caisses dont 4 à Conakry, de Caisse Populaire Yetemali, 13 caisses exclusivement impliquées à Conakry. Les 3AE ne dispose que 4 caisses dont une dans la Capitale.

**MODE DE DIFFUSION**

Si la BCRG avait des informations, le mode serait le Rapport annuel d'activités

**DIFFICULTES**

Aucune difficulté, d'autant plus que le calcul de cet indicateur n'est pas une préoccupation pour la BCRG.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Aucune perspective



**COMMENTAIRES**

Il serait mieux de supprimer cet indicateur sur la liste.

**Contact:** Mamady KOUROUMA (7 janvier 2005)

#### 49 Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national

<b>RÉFÉRENCE:</b> DSRP, OMD	<b>TYPLOGIE:</b> Résultat	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> II.G.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> AN, SAF	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

##### CONTEXTE

Le DSRP ne fait aucune référence aux sièges occupés par des femmes au parlement national. Toutefois, la représentativité des femmes à la Assemblée Nationale est passée de 10/114 (8,8%) en juin 1995 à 22/114 (19,3%) en juin 2002. (Voir aussi les sites <http://www.africaaction.org/action/ipu.htm> et <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>)

##### DONNEES DE BASE

Liste des candidats des Bureaux de Vote  
 Liste des candidats des Quartiers  
 Liste des candidats des Communes ou Préfectures  
 Liste Nationale des membres de l'Assemblée Nationale

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

**La proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national**, est égale au rapport du nombre de femmes députées à l'Assemblée National sur le nombre total de députés. Ce ratio peut être calculé selon le mandat des députés.

$$\eta = \frac{N_{\text{femmes députées}}}{\text{Total députés}} * 100$$

En Guinée, depuis l'avènement du multipartisme, l'Assemblée Nationale est sur son deuxième mandat. Le premier a couvert la période, 1995-2002.

##### MODE DE DIFFUSION

Rapport d'Election, dernière en date de juillet 2002.

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** les difficultés émanent de l'organisation des élections législatives, qui demandent de gros moyens financiers.

**DIFFUSION:** aucune difficulté n'est à souligner à ce niveau.

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Assurer une régularité des élections législatives, comme prévue par la loi fondamentale:  
 Améliorer le niveau de participation des femmes dans les prises de décision politiques.

##### COMMENTAIRES

**Contact:** N'Famoussa CAMARA (11 octobre 2004)

**50 Nombre de commissariats de proximité créés**

<b>REFERENCE:</b> DRSP	<b>TYPLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> annuelle
<b>OBJECTIF:</b> III.A.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MSec, DGPN	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

**CONTEXTE**

Dans le §356 du DSRP, on constate que «la misère et la pauvreté ont des liens dialectiques avec la recrudescence de la criminalité.» Toutefois, pour ce qui concerne la Guinée, on peut s'interroger sur plusieurs aspects de la criminalité: Quel est la nature de criminalité? Quels sont les niveaux de criminalité atteints? Quelles sont les mesures concrètes définies pour juguler la criminalité? La création de commissariats de proximité contribuera-t-il à la réduction du niveau de criminalité? Il n'est pas évident d'apporter de réponses à ces questions. Pourtant en trouvant solution à ces multiples problèmes, l'on parviendrait à renforcer la sécurité des personnes et de leurs biens, ce qui est un facteur très important en matière de la lutte contre la pauvreté.

**DONNEES DE BASE**

Pas de données.

**METHODOLOGIE DE CALCUL**

**Nombre de commissariats de proximité créés** est l'effectif total de commissariats de proximité créés, au cours d'une année. On entend par commissariat de proximité, l'entité de police la plus proche des populations. A Conakry, depuis 1997 on a créé quatre commissariats de proximités: le commissariat de Tombolia, de Kobaya, de Sonfoniya et de Kountiya.

**MODE DE DIFFUSION**

Rapport d'enquête

**DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** manque de service pour la production  
**DIFFUSION:** manque de service pour la diffusion.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Aucune perspective

**COMMENTAIRES**

Le Bureau d'études qui était chargé de fournir des informations sur ce sujet est supprimé depuis l'arrivée de l'actuel Ministère de la Sécurité. Donc, supprimer cet indicateur serait le mieux.

**Contact:** Mamadou Beau KEITA (15 février 2005)

## 51 Nombre d'organisations de la société civile créées

<b>REFERENCE:</b> DRSP	<b>TYPOLOGIE:</b> Output	<b>PERIODICITE:</b> Annuelle
<b>OBJECTIF:</b> III.B.1	<b>SERVICE PRODUCTEUR:</b> MATD, SACCO	<b>DESAGREGATION:</b> Nationale

### CONTEXTE

Le DSRP se réfère à plusieurs reprises aux divers rôles attribués à la société. Les principaux domaines d'intervention, dans lesquels l'implication de la société civile est envisagée, sont la décentralisation (§88), le développement rural (§233, 234 et 237) et la bonne gouvernance (§363). Toutefois, les faiblesses de la société civile en Guinée sont aussi évoquées: Voir p.e. §64: «Il y a lieu de noter que la société civile ne possède pas encore toutes les aptitudes pour établir les bases d'un véritable partenariat avec l'Etat et les autres acteurs du développement.» et §240: «Conscient que la faiblesse des capacités actuelles des acteurs de la société civile et des collectivités locales affecte l'efficacité de leur participation, des actions de renforcement des capacités seront mises en œuvre en vue d'une plus grande efficacité de ces envers les producteurs.» Au moment de la parution du DSRP, on a compté, en Guinée, 690 ONG nationales, 78 ONG étrangères et environ 3.800 coopératives et groupements (§88). C'est sur cette base que le DSRP veut, surtout dans le domaine du développement rural, «construire un partenariat fondé sur la confiance et le consensus entre l'Etat, la société civile et les collectivités locales». (§237)

### DONNEES DE BASE

Pas de données

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Le Nombre d'organisations de la Société Civile créées:** est l'effectif total d'organisations de la société civile agréées par les autorités compétentes au cours de l'année. On distingue quatre grand groupe d'organisation de la société civile, à savoir: Les ONG, les groupements, les coopératives et les Associations locales de développement. Les informations fournies par la section suivi-évaluation du SACCO, font un état de 3000 ONG et Association locale de développement et plus de 5000 Groupements et de Coopératives. Cependant, ces chiffres sont à considérés avec prudence, car nombreuses de ces sociétés demeurent fictives.

### MODE DE DIFFUSION

Aucune diffusion

### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** problème de financement des activités du service à cela il faut ajouter le manque de logistique pour mener la collecte des données aux niveaux régional et préfectoral.  
**DIFFUSION:** problème de financement manque de moyens matériels.

### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Mobiliser des ressources financières pour faire des visites de terrain et collecter des informations sur les organisations de la société civile.

### COMMENTAIRES

L'indicateur n'est pas fiable pour le suivi et évaluation de la SRP et à ce stade le SACCO n'est pas en mesure de fournir des renseignements sur son évaluation, alors il faut le supprimer.

**Contact:** Seny SOUMAH (03 fevrier 2005)

## 52 Incidence de la pauvreté monétaire

RÉFÉRENCE: DSRP, OMD	TYPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DME	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

Dans le §134 du DSRP (voir le Tableau 6), le DSRP vise une réduction de l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau national de 40,3% en 1995 à 30% en 2010. Par ailleurs, il veut réduire l'incidence de la pauvreté monétaire en milieu rural de 52,5% en 1995 à 38% en 2010.

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**L'incidence de la pauvreté monétaire**, est la proportion d'individus considérés comme pauvres dans une population donnée.

Un individu est considéré comme pauvre lorsque son bien-être n'atteint pas au niveau considéré comme minimum raisonnable selon des critères spécifiques. Plusieurs méthodes permettent de déterminer ce minimum raisonnable appelé seuil de pauvreté au nombre de quel on peut citer la méthode du coût des besoins de base et la méthode de l'apport en énergie nutritive.

**Détermination du Seuil de Pauvreté:** Le seuil de pauvreté est le niveau du revenu en dessous duquel un individu est présumé être pauvre. Dans la littérature, deux méthodes sont couramment utilisées et le choix de l'une ou l'autre est purement arbitraire. La première méthode consiste à fixer le seuil de façon relative. Par exemple, prendre le seuil de pauvreté comme étant égal à un certain pourcentage de la dépense totale moyenne par tête (généralement 2/3 de la dépense moyenne par tête) et le seuil d'extrême pauvreté fixé à 1/3 de la dépense moyenne par tête permet de cerner le noyau dur de pauvreté.

La seconde approche repose sur la notion de seuil absolu. Il s'agit de trouver une norme en deçà de laquelle les ressources ( la dépense par tête est l'indicateur de revenu choisi) sont suffisantes pour satisfaire les besoins essentiels des individus ( calories, protéines, fer calcium et vitamines). Pour les besoins nutritifs, ce sont évidemment les besoins en calories qui sont essentiels puisque leur non-couverture se traduit non seulement par des carences mais aussi remet en question l'activité et donc la survie de l'individu. C'est par rapport à ce besoin minimal de calories par personne et par jour que se fait le calcul de seuil de pauvreté.

En Guinée, ce besoin énergétique minimum correspond à l'apport énergétique, tel que suggéré par la FAO et l'OMS, qui assure la croissance chez les enfants et les besoins d'entretien chez les adultes tout en fournissant un léger surcroît d'énergie nécessaire au minimum d'activités indispensable à l'existence est de 2000 K-calories par personne et par jour.

Ce qui a permis, en 1994-1995, de fixer un seuil de pauvreté absolue égal à 300\$ soit à l'époque 293 714 GNF, et un seuil dit d'extrême pauvreté égal à 172 284 GNF.

#### Calcul de l'incidence de la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté est une application de la formule de  $P_a$ , indice de pauvreté développé par Foster, Greer et Thorbecke (1984). La formule  $P_a$  est:

$$P_a = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^k \left( \frac{Y - X_i}{Y} \right)^a$$

Où les individus sont classés par ordre croissant de revenu, à partir du plus pauvre (i=1) au plus riche (i=n, où n est la population totale), où k est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et a est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des pauvres parmi les pauvres.

L'incidence de la pauvreté correspond à  $P_0$  c'est à dire a=0

$$P_0 = \frac{k}{n}$$

**MODE DE DIFFUSION**

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995, 1996, Conakry

**DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003

**COMMENTAIRES**

Il n' y a suffisamment données permettant d'apprécier l'évolution de l'indicateur

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)

### 53 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique (pauvreté extrême)

REFERENCE: DSRP, OMD	TYPLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DME	DESAGREGATION: Nationale

#### CONTEXTE

Dans le DSRP du mois de janvier 2002, le nombre de références à l'extrême pauvreté est très limité. On note, par exemple, «le fait que la zone rurale contribue à 87,5% à la pauvreté nationale. L'extrême pauvreté concerne près de 18% de la population rurale contre 0,3% à Conakry et 5,6% au niveau des autres centres urbains.» (§24) Par ailleurs, on rappelle que «90% des populations dans une situation d'extrême pauvreté vivent en milieu rural» (§224). Mais les champs d'intervention en faveur des extrêmes pauvres ne sont pas explicitement définis, à l'exception de «l'installation des structures de micro finance dans les zones d'extrême pauvreté ... » (§163), bien que ces zones ne sont nulle part délimitées. Aucun objectif relatif à la réduction de l'extrême pauvreté n'est défini.

#### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

#### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique** est égal au rapport du nombre d'individus de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique à la population totale. C'est le nombre de personnes n'atteignant pas le niveau minimal calorifique pour 1000

$$P = \frac{Nmc}{Poptot} * 1000$$

Où Nmc= Population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique.  
 Poptot= population totale.

#### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995, 1996, Conakry

#### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.  
**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

#### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Aucune perspective car l'indicateur n'est jamais calculé

#### COMMENTAIRES

Il serait mieux de supprimer cet indicateur sur la liste.

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)

#### 54 Proportion de la population disposant moins d'un dollar par jour (PPA)

RÉFÉRENCE: DSRP, OMD	TYPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DME	DESAGREGATION: Nationale

##### CONTEXTE

Cet indicateur ne figure pas explicitement dans le DSRP. Mais il compte parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement, s'agissant de «la réduction de moitié, entre 1990 et 2015, de la proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour (ajusté pour tenir compte de la parité de pouvoir d'achat, PPA).»

##### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

##### METHODOLOGIE DE CALCUL

**Proportion de la population disposant moins d'un dollar par jour** est égal au rapport du nombre d'individus de la population *disposant moins d'un dollar par jour* à la population totale. C'est le nombre de personnes disposant moins d'un dollar par jour pour 100.

$$P_{ppa} = \frac{Nd}{Poptot} * 100$$

Où Nd= Population disposant moins d'un dollar par jour  
 Poptot= population totale

##### MODE DE DIFFUSION

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995, 1996, Conakry

##### DIFFICULTES

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

##### PERSPECTIVES D'AMELIORATION

Aucune perspective, car l'indicateur n'est jamais calculé.

##### COMMENTAIRES

Il serait mieux de supprimer cet indicateur sur la liste.

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)



## 55 Profondeur de la pauvreté

REFERENCE: DSRP, OMD	TYPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DME	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

Le DSRP se réfère une seule fois à cet indicateur, à savoir dans le Tableau No. 3: Il s'agit là de «l'écart entre dépenses et 300 dollars US par an et personne, en pourcentage». Selon les chiffres tirés de l'EIBC 1 (portant sur les années 1994/95), la profondeur de la pauvreté est de 13% pour le pays total; elle varie selon les zones et les régions du pays, de 7% dans les zones urbaines à 18% dans les zones rurales; et de 1% à Conakry à 23% en Haute Guinée et 17% en Moyenne Guinée

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données)  
 Tabulation des données et Analyse des données

### METHODOLOGIE DE CALCUL

**La profondeur de la pauvreté** appelée également **ampleur de la pauvreté** ou **indice de l'écart de la pauvreté** mesure le degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de la pauvreté se situe leur niveau de consommation. Donc elle mesure le déficit total de tous les pauvres en termes de consommation par rapport au seuil de pauvreté. Certains jugent intéressant de considérer cette mesure comme le coût de l'élimination de la pauvreté (en fonction du seuil de pauvreté), car elle indique combien devrait être transféré aux pauvres pour relever leurs revenus ou leurs dépenses au niveau de seuil de pauvreté (proportionnellement au seuil de pauvreté). Le coût d'élimination de la pauvreté sur la base de transferts correspond simplement à la somme de tous les écarts de pauvreté dans une population- Chaque écart étant comblé pour atteindre le seuil de pauvreté. Toutefois, cette interprétation de serait judicieuse que si les transferts pouvaient être effectués avec une efficacité. Par exemple au moyen de versements de sommes forfaitaires, ce qui paraît peu plausible. Il est clair que cela impliquerait que les responsables politiques disposent de quantités d'informations. Il ne serait pas surprenant qu'un Gouvernement très favorable aux pauvres aurait besoin de dépenser beaucoup que cela dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

**La profondeur de la pauvreté** est une application de la formule de  $P_a$ , indice de pauvreté développé par Foster, Greer et Thorbecke (1984). La formule  $P_a$  est:

$$P_a = \frac{1}{n} \sum_1^k \left( \frac{Y - X_i}{Y} \right)^a$$

Où les individus sont classés par ordre croissant de revenu, à partir du plus pauvre (i=1) au plus riche (i=n, où n est la population totale), où k est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et a est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des pauvres parmi les pauvres.

La profondeur de la pauvreté correspond à  $P_1$  c'est à dire **a=1**

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_0^k \left( \frac{Y - X_i}{Y} \right)^1$$

Il existe une relation étroite entre l'incidence de la pauvreté et la profondeur de la pauvreté.

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_0^k \left( \frac{Y - X_i}{Y} \right)^1 = \frac{1}{n} \frac{\sum_0^k (Y - X_i)}{Y} = \frac{1}{n} \frac{\left( kY - \sum_0^k X_i \right)}{Y} = \frac{k}{n} \frac{Y - \overline{X}_k}{Y}$$

$$P_1 = \frac{k}{n} \frac{Y - \overline{X}_k}{Y} = P_0 \frac{Y - \overline{X}_k}{Y} \quad \text{Où } P_0 \text{ est l'incidence de la pauvreté. } \overline{X}_k \text{ est le revenu moyen des pauvres}$$

**MODE DE DIFFUSION**

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995, 1996, Conakry

**DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003

**COMMENTAIRES**

Il n'y a pas suffisamment de données permettant d'apprécier l'évolution de l'indicateur

**Contact:** Fatoumata DANFAKA (30 novembre 2004)

## 56 Indice de GINI

REFERENCE: DSRP, OMD	TYPOLOGIE: Impact	PERIODICITE: Quinquennale
OBJECTIF: O.G.1	SERVICE PRODUCTEUR: DNS, DME	DESAGREGATION: Nationale

### CONTEXTE

Le DSRP présente la seule référence au «coefficient de Gini», à savoir dans le §24: «En termes de revenus, en 1994/95, 40,3 pour cent de la population avait un niveau de consommation inférieure au seuil national de pauvreté estimé à environ 300 USD par an et par personne. La consommation des 20 pour cent des individus les plus pauvres représentait à peine 7 pour cent de la consommation totale, celle des 20 pour cent suivants représentait 10 pour cent, alors que les 20 pour cent les plus riches consommaient 47 pour cent du total (coefficient de Gini de 0.33).» Il s'agit ici, évidemment, mais de manière implicite, d'un indicateur qui décrit la distribution des revenus.

### DONNEES DE BASE

Collecte des données au moyen des questionnaires  
 Traitement informatique des données brutes (apurement des données);  
 Tabulation des données et Analyse des données.

### METHODOLOGIE DE CALCUL

#### Coefficient d'Inégalité de Gini:

La mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Celui-ci se fonde sur la courbe de LORENZ, une courbe de fréquence cumulée qui compare la distribution d'une variable spécifique ( ex. la Consommation, le revenu ou la dépense) avec la distribution uniforme qui représente l'égalité.

Pour construire le coefficient de Gini, il faut établir le pourcentage *cumulé* des ménages (des plus pauvres aux plus riches) sur l'abscisse et le pourcentage *cumulé* des dépenses ( ou de revenu) sur l'ordonnée.

Il est, par définition, égal à un dix millième (1/10000) du double de l'aire comprise entre la courbe de concentration de LORENZ et la première bissectrice. Il mesure combien une répartition donnée du revenu se rapproche de l'égalité ou de l'inégalité absolue. C'est un nombre sans dimension, toujours compris entre 0 et 1.

- Si la courbe de concentration se rapproche de la première bissectrice, alors le Coefficient est voisin de 0. Cela signifie, que les revenus observés sont proches les uns des autres, symbole d'une égalité. A la limite, l'indice nul correspondrait à une distribution égalitaire des revenus et à une dispersion nulle.

- Si la courbe de concentration est loin de la première bissectrice, alors le coefficient est voisin de 1, Ce qui signifie que la proportion des pauvres croit plus vite que la proportion des revenus obtenus par les individus de la population. Autrement dit, l'essentiel de la masse du revenu aurait été concentré au sein d'une petite fraction de la population considérée: la répartition des revenus serait très inégalitaire.

#### Calcul du Coefficient de Gini.

$$I = 1 - 2 \sum_1^k \left( \frac{(p_{i-1} - p_i)(q_{i-1} + q_i)}{2} \right)$$

$$I = 1 - \sum_0^k (p_{i-1} - p_i)(q_{i-1} + q_i)$$

Où  $P_i$  est la proportion de la population dont le revenu est inférieur à une classe de revenu  $r_i$ .

$q_i$  est la proportion de la masse des revenus obtenus aux individus dont le revenu est inférieur à  $r_i$  ( en pourcentage)

Par ailleurs, on note que la courbe de concentration de la distribution des revenus est courbe représentative des variations de  $P_i$  en fonction de  $q_i$

Bien que le plus utilisé, le Coefficient de Gini n'est pas totalement satisfaisant. En effet, s'il vérifie des critères qui déterminent une bonne mesure d'inégalité des revenus:

- > Indépendance par rapport à la moyenne;
- > Indépendance par rapport à la taille de la population;

‣ Symétrie;  
‣ Sensibilité de transfert Pigou-Dalton;  
il ne dispose pas d'une attitude à la décomposition et aux tests statistiques.

**MODE DE DIFFUSION**

Ministère du Plan/ DNS: EIBC 1994-1995, 1996, Conakry

**DIFFICULTES**

**PRODUCTION:** Problème de financement pour l'organisation d'une enquête au niveau national ou un recensement.

**DIFFUSION:** Moyens matériels limités, sollicitation permanente des bailleurs de fond.

**PERSPECTIVES D'AMELIORATION**

Sortir rapidement les résultats de l'EIBEP 2002-2003

**COMMENTAIRES**

Il n'y a pas suffisamment de données permettant d'apprécier l'évolution de l'indicateur

**Contact:** Fatoumata Danfaka (30 novembre 2004)

## **Annexe 1 Les termes de références**

### **1. Contexte et justification**

La Guinée a entamé en 2000 le processus de formulation et de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Au terme de deux ans de réflexions et de concertations impliquant l'ensemble des acteurs de la vie nationale, la SRP finale a été adoptée par le Gouvernement en janvier 2002.

L'objectif général de la stratégie est la réduction significative et durable de la pauvreté en Guinée. La pauvreté étant, dans son ampleur et ses différentes formes, un phénomène multidimensionnel et évolutif, sa réduction nécessite des efforts soutenus et durables ainsi qu'une stratégie vivante d'interventions. Elle nécessite également un suivi régulier des résultats. A cet égard, un groupe thématique a été mis en place, avec la mission de définir une stratégie et un système appropriés pour assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie.

Se basant sur les résultats de plusieurs missions internationales, le groupe thématique suivi et évaluation (GTSE) a présenté un premier rapport en 2003 (Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent SRP / GTSE: Rapport no. 1. Indicateurs de suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Conakry, 15 septembre 2003). Ce premier rapport a fait l'objet d'un atelier de validation avec une large participation, mais force est de constater que la revue du rapport a été trop brève, vu l'envergure de son contenu, et que le rapport n'a jamais été révisé en fonction des recommandations des participants. Néanmoins, c'était sur cette base, qu'avec l'assistance financière du PNUD, le Gouvernement Guinéen a initié une étude intitulée « Méta-données des indicateurs de suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (octobre 2003). A partir de cette première analyse des 123 indicateurs de suivi proposés dans le rapport du GTSE, le nombre d'indicateurs à appliquer au suivi de SRP a été sensiblement réduit, tandis que les définitions et les modalités de quantification des indicateurs ont été mieux spécifiées. En fin, 56 indicateurs ont été retenus (voir annexe).

### **2. Objectifs et résultats attendus**

L'objectif visé par la présente consultation est de préciser de manière quantitative et qualitative tous les 56 indicateurs de suivi de la SRP en Guinée en collaboration avec le groupe thématique suivi-évaluation du SP-SRP.

Pour atteindre cet objectif, les résultats suivants sont attendus:

- Tableau de Bord présentant des statistiques annuelles pour chaque indicateur (période 1997 – présent)
- Rapport Préliminaire regroupant des graphiques et des notes explicatives (y compris méta-données et commentaires) pour tous les 56 indicateurs; date limite du dépôt du rapport: 28.02.05
- Présentation Powerpoint sur le contenu du rapport préliminaire (à présenter durant un atelier de travail)
- Rapport de l'atelier de travail
- Rapport Final y compris une synthèse de trois pages au maximum, date limite du dépôt du rapport: 30.06.05

### **3. Mission / tâches spécifiques**

Sous la responsabilité et la supervision du chef de projet GTZ auprès du Ministère du Plan et en étroite concertation avec les agents de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) ainsi qu'avec les experts internationaux concernés dudit projet, le consultant est chargé d'effectuer les tâches suivantes:

- La revue avec les autorités guinéennes et d'autres intervenants concernés (ONG, entreprises, organisations internationales etc.) des 56 indicateurs de suivi de la SRP, avec accent sur la pertinence des indicateurs et la fiabilité des données primaires et traitées.
- L'analyse de l'expérience de 4 pays africains en matière de suivi-évaluation de la politique de réduction de la pauvreté et mise en cohérence avec l'analyse des 56 indicateurs guinéens.
- L'établissement d'un fichier Excel pour les besoins de la saisie et du traitement des données, avec Tableau de Bord présentant des chiffres annuels (empiriques ou approximatifs) pour tous les 56 indicateurs.
- La visualisation de tous les indicateurs à l'aide de graphiques (histogrammes etc.).
- L'élaboration d'une ou de plusieurs présentations Powerpoint présentant les indicateurs chiffrés et visualisés ainsi que des observations générales et spécifiques sur les 56 indicateurs.
- L'organisation et l'exécution d'un atelier de travail portant sur les résultats préliminaires de l'analyse des 56 indicateurs.
- L'élaboration d'un procès-verbal englobant tous les commentaires et recommandations issus de l'atelier de travail.
- L'élaboration d'un rapport final englobant tous les indicateurs de suivi de la SRP, des graphiques, des observations (y compris méta-données), des recommandations pour la poursuite du suivi de la SRP et une synthèse (abstract) de trois pages au maximum.

#### **4. Durée et lieu**

La consultation a lieu dans la période de novembre 2004 au juin 2005.

La consultation se déroulera principalement à Conakry. Dans le cas où un déplacement à l'intérieur du pays sera nécessaire, le projet GTZ se chargera de tous les frais de voyage.

## Annexe 2 Notes méthodologiques

### Les indices de Laspeyres

Les indices de Laspeyres des prix comparent dans le temps les valeurs d'un panier de consommation fixe, celui qui correspondait aux quantités réellement observées l'année de base. Si l'on désigne par:

$p_0^j, p_1^j, p_2^j, \dots, p_i^j$  .... les prix des années ou mois 0, 1, 2, ...i, pour l'article j

$q_0^j, q_1^j, q_2^j, \dots, q_i^j$  .... les quantités des années 0, 1, 2, ...i, pour l'article j

L'indice de Laspeyres s'écrit, pour l'année ou mois i par rapport à l'année ou mois 0.

$$L_{i/0}^j = \frac{\sum_j p_i^j q_0^j}{\sum_j p_0^j q_0^j} * 100.$$

On peut aussi écrire cette formule en faisant apparaître les indices élémentaires et des pondérations:

$$L_{i/0}^j = \frac{\sum_j q_0^j p_0^j \frac{p_i^j}{p_0^j}}{\sum_j q_0^j p_0^j} * 100 = \sum_j a_0^j \frac{p_i^j}{p_0^j} * 100,$$

Avec  $a_0^j = \frac{q_0^j p_0^j}{\sum_j q_0^j p_0^j}$  et,  $a_0^j$

est la part du produit j dans la consommation totale de l'année 0.

### Annexe 3 Liste des principales personnes contactées

Nom	Prénom	Institution	Fonction	Adresse
BAH	Aissatou	MATDC, SACCO	Directrice Adjointe	Tél. 33 50 50
BAH	Lamarana	MUPU-EC, Service de Statistique et de Planification		Tél. 45 47 08 ou (011) 29 00 35
BAH	Wassan	MEF, DNDIP		
BARRY	Lamine	PEV	Responsable Suivi Evaluation	Tél. (011) 54 40 41, <a href="mailto:datagest.pev@bisy.net">datagest.pev@bisy.net</a> ou <a href="mailto:lamine_barry@yahoo.fr">lamine_barry@yahoo.fr</a>
BARRY	Mamadou	SNAPE, Direction des Etudes et de la Programmation	Directeur	BP 2064 Conakry, Tél. 43 18 83
BARRY	Mamadou Bhoie	SP/SRP,	Point focal VIH/SIDA	Tél. 43 10 80
CAMARA	NFamousa	AN	Assistant Gestionnaire du Personnel	Tél. 45 13 02
CAMARA	Ousmane Yegbé	BCRG, Direction Générale du Contrôle Général	Directeur Général	Tél.: 45 51 43
CAMARA	Yaya	Ministère de la Sécurité	Chef de Cabinet	
DANFAKA	Fatoumata	DNS, Division Méthodologie Statistique	Chef de division	Tél. 41 45 67
DIALLO	Alhassane	BCRG, Direction des Etudes et de statistiques		Tél.: 45 51 50 ou (011) 35 25 91
DIALLO	Chérif	Service National de Statistiques Agricoles		Tél. 29 02 85
DIALLO	Elhadj Chérif	PEV	Coordonnateur National	<a href="mailto:datagest.pev@bisy.net">datagest.pev@bisy.net</a>
DIALLO	Hadja Hamanatou	DNS, Section sociétés et quasi sociétés	Chef de section	Tél. 41 45 67 ou (011) 34 62 24
DIALLO	Elhadj Ibrahima	BCRG, Direction de la Comptabilité	Directeur	Tél.: 45 51 43
DIALLO	Mamadou Adama	PEV		Tél. (011) 54 40 41, <a href="mailto:datagest.pev@bisy.net">datagest.pev@bisy.net</a>
DIALLO	Mamadou Badian	DNS, Division Démographie et Statistiques Sociales	Chef de division	Tél. 41 38 36 ou (011) 29 51 02
DIALLO	Rahimi	DNE, Section Santé Animale		Tél. 54 53 65, <a href="mailto:pace_dne@bisy.net">pace_dne@bisy.net</a>
DIALLO	Saliou	CNLP, Service Unité Epidémiologie		Tél. (011) 58 49 54
DIALLO	Thierno Souleymane	CNLS	Responsable Suivi Evaluation	Tél. 43 36 44/ 43 09 83 ou (011) 21 62 88
BARRY	Alpha Aliou	MUPU-EC, Service de Statistique et de Planification		Tél. 45 47 08
DIWARA	Bakary	MUPU-EC, Service de Statistique et de Planification	Directeur	Tél. 45 47 08
DIWARA	Boubacar Sidiki	DNGR, Section Suivi-Evaluation	Chef de section	Tél. (011) 57 29 71, <a href="mailto:bsdiawara1@yahoo.fr">bsdiawara1@yahoo.fr</a>



DIOUBATE	Sekou	DNS, Division Comptabilité Nationale	Chef de division	Tél. 41 45 67
FOFANA	Mohamed Lamine	Service National de Statistiques Agricoles	Directeur	
FOFANA	Lansana	DNS, Section Statistiques des Prix	Chef de section	Tél. 41 45 67
KEITA	Fodé	DNGR, Section Suivi-Evaluation		Tél. (011) 59 29 82
KEITA	Kaba	DNS, Section Statistiques des Prix		Tél. 41 45 67
KEITA	Mamadou Beau	MSec, DNPN	Directeur Général Adjoint de la Police Nationale	Tél. (011) 25 35 72 ou (011) 22 14 73
KEITA	Sekou Mohamed	MATDC, SACCO	Responsable Suivi Evaluation	
KOUMBASSA	Demba	Section Information Sanitaire, SNIGS/SSEI/MSP		
KOUROUMA	Faman	DNS, Section Banque de Données	Chef de section	Tél. 41 45 67
KOUROUMA	Laye	BCRG, Direction de la Comptabilité	Directeur Adjoint	Tél. (011) 33 07 08 ou 45 51 43
KOUROUMA	Mamady	BCRG, Direction des Banques et Assurances		Tél. (011) 28 31 79, <a href="mailto:mamady_kourou@yahoo.fr">mamady_kourou@yahoo.fr</a>
MANSARE	Ibrahima	MEF, DNDIP		Tél. 27 16 78
MASSANDOUNO	Augustin Thiongo	DNP, Division Cadrage Macroéconomique	Chef de division	Tél. 41 37 35 ou (011) 28 00 02, <a href="mailto:augustetch@yahoo.fr">augustetch@yahoo.fr</a>
NASSIROU	Salou	BCRG, Direction de la Comptabilité		Tél. (011) 55 29 90 ou 45 51 43
OULARE	Kissi Kaba	MTP, Bureau d'Etudes et de Planification		Tél. 55 00 32, <a href="mailto:kkoulare@yahoo.fr">kkoulare@yahoo.fr</a>
SACKY	Alfred	DNE,	Section Santé Animale	Tél. 33 73 54, <a href="mailto:pace_dne@biasy.net">pace_dne@biasy.net</a>
SONOMI	Francis Nya	SNAPE, Programme de Gestion des Ressources en Eau Souterraine		BP 2064 Conakry, Tél. 43 18 83
SOUMAH	Seny	MATDC, SACCO, Section Documentation		Tél. 67 74 49
SYLLA	Mandiou	DNS, Division Statistiques Générales	Chef de division	Tél. 41 45 67
SYLLA	Seydouba	DNGR	Directeur National du Génie Rural	
YOULA	Elhadj Lansana	Ministère de l'Administration du Territoire	Chef de Cabinet	
-		Ministère de la Santé Publique	Chef de Cabinet	
-		Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	Chef de Cabinet	